le franco albertain

Mercredi 4 mai 1977 Volume 10 Numéro 17 — "le mini-quotidien de l'Alberta" — 15 cents

28e CABANE À SUCRE

Un très grand succès

EDMONTON (GT) - Environ 4500 personnes venues de tous les coins de la province se sont rendues au Sportex, samedi dernier le 30 mai pour participer à la 28e Cabane à Sucre organisée par l'ACFA régionale d'Edmonton. Comme par les années passées, les Franco-albertains se sont rendus en grand nombre, la présence anglophone étant de 4 ou 5 pour cent.

(suite page 12)


Candidates au concours "Mlle Cabane à Sucre"


"Mlle Cabane à Sucre 1977", Dolorès Tailleur




L'équipe de Rivière-la-paix; M. P. Fortin et M.L.J. Laberge remportent le trophée des meilleurs scieurs de "pitoune"

Courrier de deuxième classe

Société Canadienne du Microfilm
19 Le Royer
MONTREAL 125, P.Q.
H2Y 1W4
nov. 77

Cette semaine

RIVIÈRE-LA-PAIX

Jocelyne Verret Chiasson

Assemblée annuelle de la coop de Falher

M. Joseph Saint-Laurent présidait l'assemblée annuelle de la Co-op de Falher, samedi dernier à l'auditorium de l'école Routhier de Falher.

Il fut proposé et secondé par l'assemblée que M. Saint-Laurent soit aussi chef des scrutins pour les élections qui auraient lieu au courant de la réunion. M. René Rey présenta le rapport annuel de la Co-op. Il souligna le fait que la Coopérative vise surtout à rendre service à la population plutôt qu'à devenir une entreprise à grands profits. Les minutes de la dernière assemblée annuelle furent acceptées après l'amendement suivant: voir à ce que les minutes contiennent le bilan financier de 1975.

M. Lucien Jean, gérant général, souligna le fait que la Coopérative avait organisé deux promotions de vente de grande envergure au courant de l'année, dont la 40e solde annuelle au printemps dernier, en plus d'un défilé de mode en mars 1977. Dans son rapport, M. Jean a aussi mentionné le fait que les pompes à essence seraient disponibles au public hors des heures régulières de travail dans un avenir assez rapproché afin de donner un meilleur service aux personnes qui sont au travail durant ces mêmes heures.

La coopérative projette aussi un agrandissement du restaurant au rez-de-chaussée afin de pouvoir accommoder quatre-vingt-quatre personnes à la fois. M. Jean ajouta qu'il y a un véritable effort qui se fait afin d'offrir un service bilingue à la population.

Après un stage de formation de trois mois à Stony Plain, Mme Carole Aubin est promue au poste de comptable de la Coopérative de Falher.

Roger Lemire remplacera M. Raymond Rey pour les deux années qui restent pour compléter son terme au bureau de direction de la coopérative. M. Rey devait soumettre sa démission au comité de direction alors qu'il devenait membre de personnel de la même coopérative. Deux autres directeurs ont été élus par acclamation pour des termes de trois ans au bureau de direction. Se sont Messieurs Raymond Hébert et Douglas Galigan.

Des bouquets de roses furent présentés à Mesdames Lucy Reade et Lilliane Fréchette afin de souligner les nombreuses années de service que ces dames ont avec la coopérative. Mme Fréchette y travaille depuis quinze années et Mme Reade, depuis onze ans.



Mmes Lucy Reade et Lilliane Fréchette



M. et Mme Charles-Eugène Briand en compagnie de leurs enfants

35e anniversaire de mariage

Le 6 avril dernier, M. et Mme Charles-Eugène Briand célébraient leur 35e anniversaire de mariage. Les enfants des jubilaires profitèrent du dimanche de Pâques pour se réunir afin de fêter leurs parents. Thérèse, fille de M. et Mme Briand recevait la famille pour le dîner de Pâques, alors que fils et filles, gendres et brus, et petits-enfants se réunirent autour des jubilaires.

Charles-Eugène Briand arriva en Alberta au mois de juillet en 1941. Il faisait partie d'un groupe de 5 cultivateurs venus coloniser avec l'Abbé Saint-Pierre. Les pionniers firent le trajet de l'est à l'Ouest du pays en camion-roulotte. Charles-Eugène avait déjà un ami à Falher, alors désigné comme "le royaume de Rivière-la-Paix", en la personne de Paul-Emile Côté. Ce dernier demeurait à Falher depuis déjà un an lorsque Charles-Eugène Briand débuta sa première année dans l'Ouest canadien en travaillant chez Alphonse Martineau. C'est au courant de cette première année que Charles-Eugène rencontra sa future épouse. Après les travaux des champs à l'automne, et que le grain est mis en "quintaux", il s'engage à travailler pour Anthime Jetté qui avait épousé la mère de Florida Trudeau après le veuvage de celle-ci. C'est ainsi qu'après avoir fait le bois et coupé la glace pendant l'hiver, arriva le printemps et le mariage de Charles-Eugène et Florida. Le lundi de Pâques, le 6 avril 1942, Charles-Eugène Briand, originaire de Saint-Fabien, comté de Rimouski, P.Q. épouse Florida Trudeau, fille unique de Maria Alain Trudeau Jetté et de feu François Xavier Trudeau de Falher, en la présence de Père Alfred Bouchard.

MEMO

AVRIL - MAI 1977

24 "Je veux voir Mioussov" comédie présentée par le T.F.E. au Rice Theatre du Citadel les 17 et 24 à 3h.00 (billets en vente au guichet du Citadel)	25	26	27 Rencontre de la Fraternité de l'Age d'Or à la Maison St-Joseph à 1h.00 p.m.	28 La troupe du théâtre du Nouvel-Ontario présentera "Ti-Jean de mon pays" à 1h.30 à l'Ecole N.-D. Elé. de Bonnyville	29	30 Cabane à Sucre d'Edmonton à l'édifice Sportex
1 MAI	2 Assemblée mensuelle du Cercle Francophone de St-Albert	3 Assemblée de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises au salon, 10015-119e rue 8h.00 p.m.	4	5	6	7 Conseil générale de l'A.C.F.A. salle "Cordial" (sous-sol) de l'Hôtel Mayfair à 9h.00
8	9	10	11 Rencontre de la Fraternité de l'Age d'Or à la Maison St-Joseph 1h.00 p.m.	12	13	14
15	16 Assemblée annuelle de l'Association des Scoutes- Région d'Edmonton au théâtre de l'école J.H. Picard à 8h.00 p.m.	17 Souper mixte du Club Richelieu à 6h.00 au Mayfield Inn	18	19	20	21
22	23	24	25 Rencontre de la Fraternité de l'Age d'Or à la Maison St-Joseph 1h.00 p.m.	26	27	28

EDMOND LEMIRE, boursier au collège du pacifique Lester B. Pearson



Tout récemment, Edmond Lemire, fils de Cécile et Donat Lemire de Falher, apprenait qu'il était le récipiendaire d'une bourse d'études complète pour deux ans au Collège du Pacifique Lester B. Pearson. Edmond est un élève de la onzième année à l'Ecole Routhier de Falher.

Edmond fut mis au courant du programme d'étude qu'offre ce collège par l'intermédiaire de son professeur Fred Walker, qui l'encouragea à poser sa candidature. Le collège ne reçoit que des boursiers. Ceci était un projet chéri par l'ancien premier ministre du Canada, l'honorable Lester B. Pearson. Sa famille et ses amis ont complété l'oeuvre commencée par M. Pearson après sa retraite de la vie politique.

Les élèves du Collège du Pacifique se rendent à Vancouver grâce à la générosité de Canadian Pacific Airlines en septembre et en juin de chaque année.

Les critères d'admission au Collège sont le mérite scolaire, la participation aux activités parascolaires et la connaissance des évènements courants. Edmond répond très bien aux prérequis étant donné qu'il a des notes exceptionnelles en classe, et qu'il participe activement au sein de mouvements tels que Francophonie Jeunesse de l'Alberta, le comité de graduation, etc. Il participa aussi à l'émission "Génies en Herbe" lors du concours de l'hiver dernier, que nous pourrons voir le 7 mai à CBXFT.

A Pedder Bay, Edmond complétera sa douzième année et sa première année universitaire. Des jeunes de 42 pays participent à cette expérience enrichissante qui en plus des études, offre une participation active à la vie communautaire environnante. Les étudiants apprennent à travailler ensemble, à s'amuser, à se respecter et à aider les gens de leur communauté. C'est une formidable formation de civisme.

Edmond a choisi d'étudier les mathématiques et la physique dans sa langue maternelle en plus de ses cours ordinaires de français. En plus de cela, il pourra choisir parmi un vaste éventail de cours dont en voici quelques-uns: l'espagnol, l'italien, l'allemand, le russe et le chinois pour le domaine des langues et la philosophie, la psychologie, l'histoire, la chimie, la biologie, l'anthropologie, la musique, les arts, la science marine, et l'économie.

Le Collège du Pacifique est un monument au grand humanitaire que fut Lester B. Pearson. Le collège est affilié au United World of Colleges. Il a pour but de promouvoir l'idée que l'éducation rend possible le rapprochement des peuples. Il vise aussi à promouvoir l'entente internationale en créant un entourage propice pour des étudiants de plusieurs pays.

Edmond maîtrise déjà les deux langues officielles de notre pays et ses activités para-scolaires témoignent de son intérêt pour la communauté au sein de laquelle il vit. C'est une occasion formidable pour un jeune méritant d'approfondir sa compréhension de l'humanité.

Edmond est le fils de Donat Lemire, agent au Alberta Wheat Pool, et de Cécile Lapierre Lemire de Wainwright, Alberta. Mme Lemire est professeur d'art à l'Ecole Routhier. Edmond a trois frères et une soeur. Félicitations à un étudiant méritant de la région de Rivière-la-Paix!



On me reproche souvent, et peut-être avec raison, que je parle beaucoup trop de Radio-Canada et de ses employés. Voyez-vous, il y a une raison: on parle de ce que l'on connaît le mieux. "Quand on nettoie l'écurie, on est susceptible de sentir le fumier"...

L'idée de Gilbert Alarie des relations publiques de CBXFT était bonne: présenter le match de hockey de la ligue nationale entre les Canadiens de Montréal et les Islanders de New York, au kiosque de la Cabane à Sucre. Bien entendu, plusieurs partisans des Canadiens étaient là pour voir les hommes de Scotty Bowman prendrent une avance de 3-1 dans la série demi-finale pour l'obtention de la Coupe Stanley. A un moment donné, Gilbert a dû tourner le dos, et tout à fait par hazard, CBXFT est devenu CBXT. Sans aucun doute, un autre franco-albertain qui ne peut suivre le hockey en français... C'est-y assez fort! !

Vendredi soir dernier je me suis accroché à l'antenne C.B.C. pour voir l'émission spéciale de Roger Wittaker, qui soit dit en passant, possède un excellent répertoire de jolies chansons. Tout de suite après, à la même antenne, on présentait l'émission "That Maritime Feelin", animée par Marg Osborne, sympathique bonne femme qui, durant de nombreuses années, faisait partie de la troupe de Don Messer et ses insulaires, et chantait toujours en compagnie de Charlie Chamberlan. Mme Osborne nous a présenté une talentueuse acadienne du nom de Marie Paule Martin. Cette dernière a interprété deux chansons en français, et par la même occasion a annoncé sa venue prochaine dans l'ouest pour une tournée de récitals. Il ne faudra pas oublier de la voir lors de son passage chez nous.

Que penser des propos de Frank Hutton, chroniqueur de notre quotidien (bleu) "The Journal" qui, dans sa chronique de vendredi dernier, attirait l'attention de ses lecteurs sur le fait qu'une nouvelle variété de cigarettes était vendue à Edmonton. Il s'agit de la cigarette "La Québecquoise". M. Hutton déplorait le fait qu'on ne pouvait trouver un seul mot écrit en anglais sur le paquet. Ou bien M. Hutton veut rigoler, ou encore il veut à tout prix nous montrer son ignorance crasse. Qu'il nous soit permis d'attirer l'attention de M. Hutton sur le fait qu'il existe des compagnies dans l'ouest canadien qui n'observent absolument pas ce règlement de l'étiquetage bilingue. Pour n'en mentionner qu'une, la compagnie Alpha dont le siège social est situé à Red Deer. Il y en a d'autres, mais j'imagine qu'un exemple est suffisant. Tout ça pour dire que M. Hutton devrait commencer par nettoyer sa cour avant de parler de celle du voisin...

La Cabane à Sucre (édition 28) est passée à la boîte aux souvenirs. Inutile de vous dire que les succès attendus ont été réalisés. Le comité de l'organisation de l'évènement le plus populaire de l'année pour la francophonie de l'Alberta a accompli, encore une fois, un tour de force, et c'est tout en son honneur.

Encore cette année, le clou de la fête a sans doute été le couronnement de "Mlle Cabane à Sucre". Mlle Dolorès Tailleur qui représentait la belle région de Rivière-la-Paix, a remporté la palme. Mlle Tailleur sera sans doute une ambassadrice qui saura transmettre à nos amis des autres régions du Canada, le message d'une minorité qui ne veut pas mourir. Félicitations à la nouvelle reine, et un grand merci à Mlle Cabane à Sucre 1976, Yvonne Turcotte. Depuis déjà quelques années, je suis assez de près, ce concours et je ne pense pas faire erreur en disant que chacune des candidates a fait honneur à la région qu'elle représentait. Dommage qu'il a fallu choisir une gagnante, car certes une ou l'autre aurait rempli son rôle de Reine avec grande distinction. A toutes ces jeunes filles charmantes, nous disons un gros merci.

Maintenant que la saison du golf est encore une fois arrivée, les amateurs de ce sport se préparent à la grande classique du 4 juin, l'omnium Franco-Albertain de Bonnyville. Déjà, les grands sont inscrits. Nous retrouvons cette année, Louis Desrochers, Bernie Gagnon, Léo Ayotte, André Deschenes... Si ce n'était pas assez pour assurer le succès de n'importe quel évènement sportif, je me demande ce qu'il faudrait faire? ?

Parlant golf, la championne du tournoi Radio-Canada (catégorie des femmes), Mlle Colette Grenier, a fait savoir qu'elle quittera bientôt l'Alberta pour la belle province de Québec où elle a accepté un poste au terrain de golf de Joliette. Connaissant les talents athlétiques de notre amie, il n'y a pas de doute qu'elle se plaira dans ses nouvelles fonctions.

EDITORIAL

UN DOLLAR PROPORTIONNEL POUR LES FRANCO-ALBERTAINS ?

Le Ministre de l'Education du Gouvernement de l'Alberta présentait dernièrement devant les membres de la législature un bref exposé en faveur de la continuité de l'instruction bilingue anglo-ukrainienne en Alberta. Le M ministère est aussi ouvert à la mise sur pied de programmes d'instruction bilingue mariant des langues autres que le français, l'anglais et l'ukrainien.

"Le Gouvernement de l'Alberta reconnaît depuis déjà plusieurs années les deux langues officielles dans les écoles de l'Alberta. L'instruction dans des langues autres que le français et l'anglais démontre que la diversité linguistique en Alberta est aussi reconnue". Le ministère reconnaît ainsi la "légalité" de la langue française au Canada et la différence du bilinguisme (fr.-angl.) et du multilinguisme qui est immédiatement confondu par le ministère avec le multiculturalisme. La reconnaissance de la légalité de la langue française au Canada nécessite la reconnaissance préalable des droits historiques de la minorité (Qué. compris) francophone au Canada, puisque cette légalité au plan du fédéral est essentiellement basée sur l'histoire.

Si on reconnaît la légalité de la langue française au Canada, si l'Alberta est partie constituante de la confédération, et si de plus "En Alberta on est Canadiens d'abord...", on doit donc logiquement reconnaître et les droits historiques des Franco-Albertains, et la légalité de la langue française en Alberta, et la non interférence voir la primauté du bilinguisme sur le multilinguisme.

Le privilège accordé à la langue française dans les écoles en Alberta est certes apprécié, mais ce privilège est en quelque sorte hors-contexte et insuffisant en ce que le secteur de l'instruction n'est pas le secteur du légal, les deux ne s'excluant évidemment pas; en ce que ce privilège n'est qu'à 80 pour cent alors qu'il devrait être à 100 pour cent; et en ce que les services sont très souvent inadéquats. Pourquoi un privilège à 80 pour cent et non pas à 80.01 pour cent...Comme si on pouvait reconnaître une seule partie d'une personne? Pourquoi le terme reconnaissance est-il employé pour qualifier ce qui n'est que privilège, et comment se fait-il que ce terme de reconnaissance est employé indifféremment pour le français et pour les autres langues? Pourquoi le multilinguisme est-il confondu avec le multiculturalisme? Pourquoi le multiculturalisme est-il, ici encore, associé avec les trésors de "l'héritage" culturel de l'Alberta, donc avec une consonnance au passé? La mosaïque de la société albertaine n'aura de sens pour les Franco-Albertains que si cette mosaïque gravite autour du bilinguisme entendu comme égalité en droit du français et de l'anglais.

En ce qui regarde l'attitude du ministère envers les programmes bilingues n'incluant pas le français, on reconnaît l'école bilingue à 50 pour cent, et ce jusqu'au niveau de la 6ième année. Doit-on en conclure qu'un privilège à 80 pour cent pour l'instruction en français signifie une permission à la langue française jusqu'à la 6ième année, et qu'un privilège à 100 pour cent signifierait une permission jusqu'à la 12ième année? Pour être logique allons-nous demander au Gouvernement de l'Alberta une légale pure et simple puisque le CUSJ dépasse le 100 pour cent du niveau de la 12ième année? Le Gouvernement planifie-t-il de maximiser l'enseignement en français au niveau de la 6ième année? Ou allons-nous laisser le CUSJ se dissoudre progressivement à cent pour cent au sein de l'UA?

Considérant l'appui financier, le ministère fournira $65. par étudiant inscrit à des programmes bilingues n'incluant pas le français, ce montant optimal étant ajusté sur une instruction quotidienne à 50 pour cent de la langue autre que l'anglais. Le ministère rappellerait en ce sens aux Franco-Albertains qu'ils reçoivent déjà un appui financier. Est-ce que cet appui est aussi à $65. par étudiant? Ou est-il proportionnel au privilège à 80 pour cent accordé à l'instruction en français? Ou est-il proportionnel au privilège à 100 pour cent dans l'optique de la 12ième année? Ou est-il égal à celui de l'étudiant inscrit dans des programmes unilingues anglophones puisque le CUSJ suggère une reconnaissance légale du français en Alberta? Beaucoup d'interrogations auxquelles on souhaiterait des réponses, ne serait-ce que pour la crédibilité du ministère.

L'exposé du ministre de l'éducation redémontre clairement que le Gouvernement de l'Alberta ne reconnaît pas les droits historiques des Franco-Albertains, ne reconnaît pas la véritablement la légalité du français au Canada et en Alberta, et n'accorde pratiquement que des privilèges très partiels et très discutables à la langue française au sein de la société albertaine. Il n'est pas dit qu'il ne serait pas rentable électoralement de reconnaître l'égalité de statut de la langue française en Alberta avec ses conséquences. L'opinion l'a déjà accepté partiellement voir la différence entre 50 et 80 pour cent). Une information gouvernementale pour un bilinguisme légal entendu comme égalité de statut ne pourrait être rejetée indéfiniment par l'opinion publique. Peut-être que plusieurs se plaisent à perpétuer les sectarismes et les mythes.. On rétorquera que cela n'en vaut pas la peine dans la perspective d'un Québec indépendant. Même si la redéfinition du statut du Québec affectera le sort des minorités, il doit être bien entendu que les problèmes et les solutions sont toujours venus essentiellement de chez nous et que les négociations se perpétueront toujours entre la francophonie et le pouvoir en Alberta

Gaëtan Tremblay



M. le Rédacteur,

Il est vrai que je ne suis pas très versé dans le droit international. Cependant, il y a dans votre éditorial du 13 avril dernier, un énoncé qui me répugne grandement: que les anglophones (Anglo-Saxons) ont des droits de conquête ici au Canada. Je me demande sérieusement si un dévaliseur de banque ou quelqu'autre endroit, à main armée ou non, devient possesseur légitime du bien d'autrui qu'il s'est emparé. Vers le milieu du dix-huitième siècle, un voisin, par convoitise, s'empare par main armée de notre pays, malgré la résistance des occupants. Peut-il se considérer comme propriétaire légitime: "droit de conquête"? Si je ne me trompe, d'après cet énoncé, il en serait ainsi.

Que fait-on du "Décalogue"? Aurait-il été donné à Moïse pour les Hébreux de son temps seulement, ou n'a-t-il pas été donné pour tous les humains et les peuples de tous les temps et tous les lieux, jusqu'à la fin des temps..? N'y a-t-il pas deux commandements du "Décalogue" qui parlent du respect que tout être humain doit avoir pour le bien d'autrui? Aussi, et surtout, n'est-il pas obligatoire que les biens mal-acquis doivent être restitués pour en obtenir le pardon? Alors, selon cet exposé, n'est-il pas moralement obligatoire pour ces spoliateurs de nous remettre notre pays? (Conquis par la violence, dans un moment d'aveuglement, d'ambition illégitime).

Vous allez peut-être me dire que dans le "Traité de Paris", la France a consenti de se désister de sa colonie (la Nouvelle-France, le Canada de ce temps-là). Mais quelle autre chose la France pouvait-elle faire à ce moment-là, car les envahisseurs-spoliateurs étaient fort nombreux! Assez fort et nombreux pour s'assurer la réussite de leur convoitise. Aussi en ce temps-là, les communications étaient très lentes, le voyage entre l'Amérique et l'Europe, aller et retour, prenaient de 5 à 6 mois, donc, grandes difficultés de contacts...

(suite page 14)

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR, REDACTEUR ET PUBLICISTE: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie : North Hill News

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, Alberta T5J 1M4

Tél.: 422-0388; 424-9388

informations provinciales

(Collaboration spéciale: Tharcis Forestier)

CONTROLES DES LOYERS EN ALBERTA

Les contrôles des loyers en Alberta vont continuer pendant les trois prochaines années. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Graham Harle, à l'Assemblée législative. Le ministre a précisé que la Loi des mesures temporaires pour régulariser les loyers ne sera plus en vigueur à compter du 30 juin prochain, mais que des amendements à la Loi des propriétaires et des locataires, tels que recommandés par l'Institut de recherche et de réforme légales, seront apportés durant la session automnale. Par contre, le gouvernement provincial présentera à la Législature, sous peu, un projet de Loi s'intitulant la "Loi de décontrôle des loyers de l'Alberta." Cette législation aura pour but de retirer graduellement les contrôles d'ici le 30 juin 1980. Toues les recommandations de loyers seront assujetties à cette nouvelle Loi a compter du premier juillet prochain.

Il y a deux principales raisons...



HON. GRAHAM L. HARLE

Après plusieurs semaines consacrées à l'étude de la question, le gouvernement est venu à la conclusion que premièrement le taux de vacances était encore trop bas et que deuxièmement, un grand nombre de propriétaires étaient trop avares et profitaient de la situation. Le taux de vacances à Edmonton présentement est de 0,4 pour cent, à comparer à 1,2 pour cent à Calgary. Partout ailleurs dans la province, à l'exception de Fort MacMurray, le taux de vacances est plus élevé, mais le gouvernement n'est pas prêt à accorder des exemptions fondées sur une raison géographique.

Quant aux propriétaires, comme l'on sait, ils ont adressé, au mois de mars, des préavis à leurs locataires annonçant que leurs loyers allaient augmenter de 25, 48 et même de 100 pour cent et plus au premier juillet prochain. Par conséquent, le gouvernement n'avait pas de choix. D'autant plus que de telles hausses auraient été à l'encontre du programme anti-inflation.

Le contrôle, tel qu'on le connaît aujourd'hui, sera en vigueur jusqu'au 31 décembre prochain et sera suivi d'une période de décontrôle progressif durant les 30 mois qui suivront, soit jusqu'au 30 juin 1980. A compter du premier janvier 1978, les loyers qui auront atteint un niveau fixe seront exemptés du contrôle. Ce niveau est de $275. par mois pour une unité d'une chambre à coucher, de $325. par mois pour celle de 2 chambres à coucher et de $375. pour 3 chambres à coucher ou plus. Ce qui signifie que ceux qui peuvent se payer le luxe de loyers plus dispendieux bénéficieront les premiers du décontrôle, tandis que l'individu qui habite un loyer à prix modique, soit le petit salarié ou la personne à revenu peu élevé, bénéficiera le plus longtemps du contrôle.

Des augmentations de 8 pour cent seront permises le ou après le premier janvier 1978 et le premier janvier 1979, puis une troisième durant les 6 derniers mois de la période de décontrôle. Aucune augmentation n'est permise d'ici la fin de cette année.

Au dire du ministre de la consommation et des corporations, M. Graham Harle et du ministre de l'Habitation, M. Bill Yurko, le décontrôle va stimuler la construction encore davantage parce qu'il va encourager les investisseurs de placer beaucoup plus d'argent dans la province. M. Yurko a dit en plus que le gouvernement allait continuer son programme pour encourager l'industrie privée à construire en plus grand nombre des logements à louer. Cet encouragement sera sous forme d'exemptions de certaines taxes.

Le gouvernement estime qu'à la fin de la période de décontrôle, il ne restera que de 25 à 30 pour cent des loyers qui ne seront plus à l'abri des contrôles et il espère qu'alors l'impact ne sera pas trop fracassant pour le reste des locataires, car à l'avis du gouvernement, la situation se sera stabilisée d'ici 1980.

LOUGHEED SE RENDRA EN L'UNION SOVIETIQUE, ARABIE SEOUDITE, IRAN, IRAQ ET EN ISRAEL

Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed va visiter l'Union Soviétique, ainsi que trois pays membres de l'Organisation des nations exportatrices de pétrole et l'Etat d'Israel ce printemps. En annonçant la visite, M. Lougheed a souligné qu'elle avait été organisée par l'entremise et avec la coopération complète du ministère fédéral des Affaires extérieures. Accompagneront M. Lougheed, le ministre de l'Agriculture, M. Marvin Moore ainsi que cinq fonctionnaires hauts placés. Le premier ministre et ses aides seront absents durant tout le mois de juin.

scène canadienne

La presse: sa nécessité pour les communautés francophones hors Québec

Une presse francophone s'avère non seulement un moyen indispensable au progrès des communautés françaises hors Québec, mais une condition essentielle de leur survivance: pour survivre il faut, à tout prix, créer un milieu français. D'où la nécessité absolue d'une presse francophone capable de pénétrer tous les milieux, y compris le milieu étudiant.

SA SITUATION ACTUELLE

Depuis un demi-siècle, il a surgi un peu partout à travers le Canada, un nombre considérable de journaux français. Seuls les plus tenaces ont réussi à résister à l'assimilation progressive, grâce aux sacrifices parfois inouïs de quelques bénévoles ou donateurs.

Jusqu'en décembre 1976, la presse francophone était présente dans huit provinces en dehors du Québec (Terre-Neuve n'ayant pas de journal). Depuis, le journal "L'Eau Vive" de la Saskatchewan a dû fermer ses portes, faute de ressources pécuniaires.

Le problème de la presse francophone hors Québec en est un de financement.

En raison de la liberté de la presse, M. Gérard Pelletier, ex-Secrétaire d'Etat, avait toujours refusé une aide directe à la presse. Mais il a été possible d'aider indirectement les journaux francophones hors Québec par le truchement du programme d'animation sociale du Secrétariat d'Etat.

L'AVENIR DE LA PRESSE FRANCOPHONE HORS QUEBEC

Parce que l'assimilation a fait son oeuvre, bon nombre d'adultes francophones préfèrent lire les journaux anglais sous prétexte que ces derniers sont meilleurs et, conséquence logique, les abonnés à la presse francophone se font de plus en plus rares. D'où une presse difficilement rentable, faute de publicité.

Parce qu'un nombre considérable de ministères à Ottawa semblent avoir adopté la politique d'annoncer dans les quotidiens seulement, les hebdomadaires hors Québec se voient privés d'un revenu substantiel, d'où une presse difficilement rentable, faute de publicité.

RESPONSABILITE DU GOUVERNEMENT FEDERAL VIS-A-VIS LA PRESSE FRANCOPHONE

Voici quelques réflexions d'un fonctionnaire du Secrétariat d'Etat face à la responsabilité du gouvernement fédéral à la presse francophone:

"On peut se demander sérieusement si, dans une politique globale, on ne devrait pas revoir notre programme d'aide aux hebdos des minorités francophones. On sait déjà que, pour les autochtones, nous finançons un certain nombre de journaux à raison de $25,000 par année et que, dans le cadre du multiculturalisme, nous avons un programme de publicité de $500,000 pour la presse ethnique. Alors, pourquoi, lorsqu'il s'agit des hebdos des minorités francophones, on fait si peu. Notre programme d'annonces dans les hebdos des minorités francophones est passé de $25,000 à $60,000 cette année, mais est-ce suffisant? $60,000 d'annonces pour tous les hebdos francophones apportent probablement au PETIT COURRIER quelque $3,000 à $4,000 tout au plus; c'est peu par rapport à un budget de $80,000, étant donné la valeur essentielle de ce moyen de communication en milieu francophone en Nouvelle-Ecosse.

Ensuite, la publicité que le Ministère leur verse demeure bien en deçà de leurs besoins. C'est justement pour cela qu'ils se sont groupés en Association, dans l'espoir d'obtenir enfin leur juste part de la publicité gouvernementale... mais l'association n'en est qu'à ses premiers pas...

Après tout, l'existence d'une presse francophone hors Québec, de la Nouvelle-Ecosse à la Colombie-Britannique, est un fait non négligeable de la dimension vraiment canadienne de la francophonie. Et tous les ministères, s'ils adoptent vraiment la politique gouvernementale du bilinguisme, non seulement institutionnelle, mais au niveau de la population, devraient se faire un point d'honneur (comme notre ministère) de soutenir cette presse francophone hors Québec et, par là même d'encourager son expansion et son progrès." (*).

Cette analyse souligne, sans contredit, que "l'aide" du gouvernement fédéral à la presse francophone est nettement insuffisante.

Nous espérons que les réflexions du fonctionnaire éclairé n'auront pas tombé dans l'oreille d'un sourd.

RECOMMANDATIONS DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE HORS QUEBEC... POUR LE MOMENT

"Après une année d'existence seulement, notre Association ne se sent pas encore prête à recommander une ou des solutions à long terme. Elle se contentera d'émettre quelques suggestions:

1. Notre presse francophone hors Québec a besoin d'une association forte et bien structurée comme condition essentielle de son épanouissement. Pour réaliser cet objectif, nous comptons sur l'aide financière de notre gouvernement durant nos deux ou trois premières années d'existence.

2. Les commissions scolaires devraient se servir de nos journaux francophones comme manuel de classe et mettre lesdits journaux entre les mains de tous leurs élèves, au moins deux ans avant la fin de leurs cours.

3. Partout, hors Québec, où il n'y a pas de quotidien français, les ministères fédéraux devraient accorder, en substance, la même publicité à un hebdomadaire français en pays minoritaire qu'ils donneraient à un quotidien. Nous préférons cette forme d'aide, aux subsides gouvernementaux qui conduisent souvent à des abus criants." (**).

** Extrait d'un document confidentiel d'un fonctionnaire au sous-secrétaire d'Etat, sur la situation de la presse francophone hors Québec. ** Lettre du Père H.L. Bertrand à la F.F.H.Q., janvier 1977.*

(LES HERITIERS DE LORD DURHAM, volume I)

AGRICULTURE ET INDUSTRIE

LA COMMERCIALISATION DU SIROP D'ÉRABLE

A l'heure actuelle, moins de 5 pour cent des érables entaillables sont utilisés pour la production du sirop d'érable. Le potentiel de cette ressource naturelle est donc considérable et pratiquement inutilisé.

Au cours des dernières années, on a assisté au développement de plusieurs techniques d'exploitation plus efficaces qui permettront d'accroître le rendement de chaque arbre et de réduire les coûts de production ainsi que le temps requis pour la transformation de la sève en sirop.

Devant ces nouvelles possibilités d'expansion du secteur acéricole, des agriculteurs et des agents de commercialisation, avec l'aide des fonctionnaires des ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture, se sont regroupés pour fonder l'Institut international du sirop d'érable (IISE).

Tous ceux qui sont reliés de près ou de loin à l'industrie de l'érable bénéficieront des activités de commercialisation et de recherche de l'Institut.

D'abord, les consommateurs du Canada et de l'étranger se verront offrir du sirop de meilleure qualité l'année durant. Les producteurs pourront augmenter leur volume de production en toute confiance suite à l'accroissement de la demande, et ils pourront produire une plus grande variété de produits dont l'Institut assurera la promotion. Ils seront également motivés à produire davantage de sirops clairs destinés au marché du détail, plus rémunérateur que le marché industriel.

Pour leur part les transformateurs bénéficieront d'un approvisionnement plus stable, en plus de doter leurs listes d'ingrédients et leurs menus d'une denrée mieux connue et plus recherchée, le sirop d'érable pur.

Pour atteindre ces objectifs, il fallait d'abord développer un symbole qui identifierait les produits d'érable purs.

A la suite d'un concours, l'Institut a obtenu les droits d'auteur sur un dessin moderne représentant une demie-feuille d'érable, un seau, un chalumeau et une goutte de sève. Ce symbole sera sans doute un instrument de promotion efficace, en plus de garantir la qualité du produit. Les consommateurs pourront être assurés que les contenants qui porteront ce symbole ne contiennent que du sirop d'érable pur.

Pour la protection du consommateur, l'Institut a collaboré avec le gouvernement fédéral à l'élaboration d'un projet pour la standardisation du contrôle de la qualité entre les différentes régions productrices. Le règlement sur les produits de l'érable dont l'application relève de la Division des fruits et légumes d'Agriculture Canada devrait être approuvé sous peu. Les nouvelles normes qui pourraient être en vigueur au cours de la prochaine campagne, favoriseraient le commerce international, tout en répondant mieux aux besoins du marché et aux désirs des consommateurs.

L'adoption du symbole et la standardisation du contrôle de la qualité sont deux outils indispensables à l'élaboration d'un plan de commercialisation efficace.

L'Institut vient donc de lancer une vaste campagne de promotion du produit, d'abord auprès des commerçants, puis des consommateurs.

Dans le cadre de cette campagne, l'Institut a également lancé un concours pour recevoir des consommateurs leurs meilleures recettes utilisant le sirop d'érable. Une sélection de ces recettes sera publiée au début de l'an prochain sous forme de livre de recettes. Certaines seront aussi utilisées pour la publicité.

Ce nouvel essor du secteur acéricole incitera sans doute les producteurs à augmenter leur production et à rationaliser leurs méthodes d'exploitation.

"NOUS AVONS ATTEINT NOTRE BUT"



Soirée du vendredi soir...



Suzanne Dalziel, Evelyn Christie, Richard Ducas



Jules Lacoursière, Suzanne Dalziel







Rita Bouchard, Paulette Potvin, René Dallaire



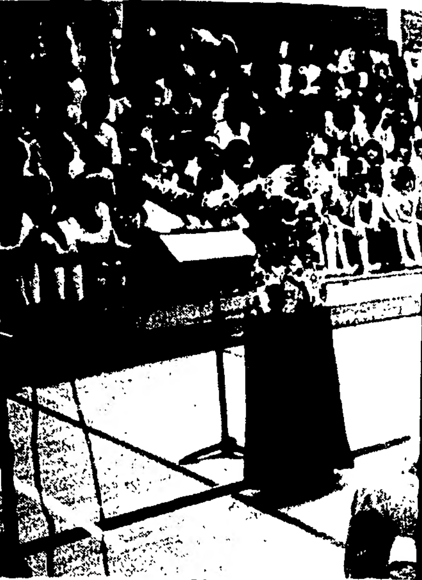
M. le maire de Coquitlam, M. Jim Tonn, accompagné de M. Jean Rioux, secrétaire gén. de la Fédération Can.-Française de la Colombie



Une partie de la table d'honneur...

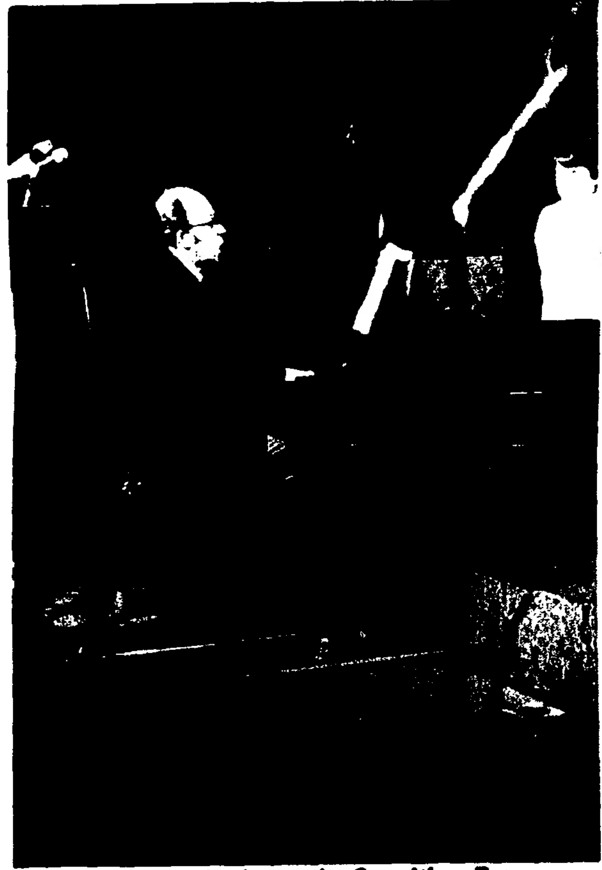

Mme Schuchard


Jules Lacoursière, chorale Notre-Dame-de Lourdes


Chant commun dirigé


Germain Fortier, les "Echos du Pacifique"




Le chef de choeur des Coquitlam Boys


Mlle Liboiron (Jeunesse '72)

"Une réception chaleureus

Poursuivant "le but" d'encourager le chant choral parmi les jeunes, l'Alliance Chorale Alberta a organisé, pour la première fois cette année, une rencontre musicale à Vancouver les 14, 15, 16 et 17 avril 1977.

Jeunesse '72 de l'école Notre Dame Junior High de Bonnyville et trois autres chorales albertaines ont eu le plaisir de participer à cette rencontre musicale, sociale, culturelle et éducationnelle. Ce fut vraiment une très belle expérience pour tous les participants.

L'envol, le tour de Vancouver, la croisière en bateau sur la rivière Fraser, les ateliers de chants, le chant commun, le Grand Concert de samedi soir, la visite et le concert à Gastown, le banquet sous les auspices du gouvernement de la Colombie-Britannique, la réception chaleureuse des parents et amis de Vancouver, Coquitlam et Maillardville qui ont reçu nos jeunes dans leurs foyers pendant trois jours - voilà quelques événements qui font que, ce voyage sera inoubliable.

Quand les étudiants reviennent à la maison avec l'esprit et le coeur remplis de gaiété plusieurs jours plus tard, il faut tout de même croire que le voyage fut un véritable succès.

Ce voyage n'aurait pas été possible sans les dépenses d'énergies et de coopération de plusieurs gens et organisations. En ce moment, c'est un plaisir pour moi de faire mention de quelques-uns de ces groupes qui ont rendu ce voyage financièrement possible: The Alberta Métis Association ($500.00); The Kinsmen Club of Bonnyville ($400.00); l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville ($200.00); "Les 67" de Bonnyville ($500.00); la Chambre de Commerce de Bonnyville ($200.00); la Société des Beaux Arts de Bonnyville ($40.00); une bourse scolaire ($1000.00); le magasin Vallée (don d'un prix pour la loterie); Electra Villa Ltd. (don d'un prix pour la loterie); le gouvernement fédéral, l'ACFA provinciale, le gouvernement provincial, le Club Richelieu d'Edmonton (dons et octrois pour les quatre chorales participantes); tous ceux qui ont participé par l'achat ou la vente de billets de notre loterie qui nous a rapporté au delà de $1500.00.

Nous désirons remercier M. et Mme René Dallaire ainsi que Mme Fleurette Hamel qui nous ont accompagnés à Vancouver. Leur appui chaleureux et leur considération vis-à-vis tous les jeunes furent grandement appréciés. Merci également à Mme Bertha Vincent qui s'est occupée de l'uniforme des garçons de la chorale, et à tous ceux qui n'ont pas été mentionnés spécifiquement, ou, qui, par mégarde, auraient été


M. Laurier Hamel e

oubliés involontairement. Un grand merci à tous nos parents et amis. Leur coopération, appui, et encouragement ont beaucoup contribué à la réalisation de notre projet.

Cette expérience que nous avons vécue pendant quatre jours nous sera très chère pour longtemps à venir.

Laurier Hamel,
Directeur, Jeunesse '72
Bonnyville

Avis Public

Ottawa, le 25 avril 1977

NOUS FAISONS APPEL A VOTRE OPINION

La Société Radio-Canada appartient aux citoyens du Canada et est maintenue par eux. C'est pourquoi le Comité d'enquête du CRTC fait appel à votre collaboration en vue de déterminer comment Radio-Canada remplit son mandat, particulièrement dans le domaine des affaires publiques, des nouvelles et de l'information.

Quel est le mandat de la Société Radio-Canada?

En premier lieu, comme tous les autres radio-diffuseurs du Canada, la Société doit:

1. assurer une programmation qui est variée et compréhensive et qui fournit une possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public;

2. être responsable des émissions qu'elle diffuse tout en assurant le droit à la liberté d'expression ainsi que le droit des personnes à recevoir les émissions.

De plus, la Société Radio-Canada a des objectifs spécifiques, établis par le Parlement du Canada; ces objectifs sont:

- fournir un service d'information, de divertissement et d'émissions culturelles qui soit équilibré;
- étendre son service à toutes les régions du Canada;
- offrir un service de langue anglaise et française, répondre aux besoins particuliers des diverses régions et contribuer activement à la fourniture et à l'échange d'informations et de divertissements d'ordre culturel et régional; et
- contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne.

Avez-vous des suggestions ou des commentaires à faire sur le mandat de la Société, tout particulièrement en ce qui concerne les affaires publiques, les nouvelles et l'information et sur la façon dont la Société remplit son mandat?

Le Comité d'enquête souhaite que les commentaires qui traitent de l'actuel mandat de la Société s'appuient sur des faits aussi précis que possible.

Etant donné que le Comité doit remettre son rapport le 1er juillet 1977, vous êtes prié d'envoyer vos lettres d'ici le 10 mai 1977 au bureau du soussigné, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

Lise Ouimet,
Secrétaire général
Avis public CRTC 1977-50



Canadian Radio-television and Telecommunications Commission | **Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes**



ARCANA AGENCIES (REALTY) LTD.
504 CAMBRIDGE BUILDING
EDMONTON, ALBERTA T5J 1R9



Président
Laurent Ulliac A.A.C.I.

Bureau: 429-7581
Domicile: 469-1671



Alphé Poulin B.A.
Ventes de propriétés
AGRICOLES
RESIDENTIELLES
Bureau: 429-7581
Domicile: 465-6368



Raymond Poulin
Ventes de propriétés
COMMERCIALES
RESIDENTIELLES
Bureau: 429-7581
Domicile: 469-1647



Secrétaire-Trésorier
René Blais

Bureau: 429-7581
Domicile: 466-9572

FAITES VOS AFFAIRES EN FRANCAIS
VENEZ NOUS VOIR!



OFFRE D'EMPLOI

REALISATEUR A LA TELEVISION

La Société Radio-Canada est à la recherche d'un réalisateur pour la station CBXFT à Edmonton.

LA FONCTION: assumer la réalisation et la mise-en-ondes d'émissions, ou parties d'émissions d'information et d'affaires publiques selon les politiques et les normes de la Société.

QUALIFICATIONS: Diplôme universitaire ou l'équivalent en expérience en communication et production de télévision; Bonne connaissance du milieu; être bilingue.

SALAIRE: Minimum de $19,525.00 par année.

Les candidats ou candidates intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 mai au:

Bureau du personnel
Société Radio-Canada
C.P. 555
EDMONTON, Alberta


Le Baseball
à la télé
(article en pages 8 et 9)

Aux Beaux Dimanches:
Bécaud;
La Bataille de Morat, 1476;
Les Ballets de Béjart

A Second regard:
Communication avec l'au-delà;
Aimé Hamann et les religions;
Les Pauvres de Saint-François



Ici Radio-Canada

Volume 11
numéro 19

Semaine du 7
au 13 mai 1977

Programme
de la télévision

Sport

Hockey, baseball, quilles, volleyball, handball
semaine du 7

Culture et information

Femme d'aujourd'hui
semaine du 9, 13 h 35

Vous aimez les sports?

Les téléspectateurs de Radio-Canada qui aiment les sports seront bien servis cette semaine, puisqu'ils auront le choix entre trois parties de hockey, deux matches de baseball, une heure de quilles, sans oublier un championnat de volleyball et un autre de handball.

Les Héros du samedi
Le 7 mai à midi, les jeunes téléspectateurs pourront assister au match de handball (pour garçons et filles) en vue de l'obtention de la coupe Concordia. Le match sera commenté par Pierre Dufault, assisté de Francis Millien comme analyste. Réalisation: Julien Dion.

Sporthèque
A 13 heures le samedi 7 mai, **Sporthèque** propose aux téléspectateurs la 7e des 8 compétitions olympiques de volleyball pour hommes. Jean Pagé commente la partie et Jacques Samson l'assiste à titre d'analyste. C'est une réalisation de Jacques Primeau.

Baseball du samedi
Le 7 mai à 14 h 15, la chaine française de Radio-Canada présente la partie de la NBC, directement du Fenway Park de Boston où les Red Sox reçoivent les Angels de Californie. C'est une réalisation d'André Latour. En cas de pluie à Boston, nous diffuserons la partie opposant les Cubs de Chicago aux Braves d'Atlanta, au Wrigley Field de Chicago.

La Soirée du hockey
Le samedi 7 mai à 20 heures, on verra la 6e partie des demi-finales, si cette partie n'est pas remise au lendemain. Le match aura comme commentateurs René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réalisation: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

L'Univers des sports
Le dimanche 8 mai à 14 h 30, les amateurs de volleyball pourront voir le match opposant deux équipes masculines dans la compétition pour le championnat du Canada. La partie sera commentée par Jean Pagé. C'est une réalisation de Jacques Viau.

L'Heure des quilles
Le dimanche 8 mai à 16 heures, **l'Heure des quilles** présente aux téléspectateurs les meilleures équipes, du salon de quilles Laurentien. Les parties sont commentées par Yvon Blais et Jean Bernard. Animateur: Winston McQuade. Réalisation: Jacques Viau.

La Soirée du hockey
Le mardi 10 mai à 20 heures, Radio-Canada présente aux «fans» de notre sport national la 7e des demi-finales commentée par René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réalisation: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

Baseball
Le mercredi 11 mai à 19 h 30, directement du Stade Olympique, Radio-Canada diffuse la partie opposant les Dodgers de Los Angeles aux Expos de Montréal. La partie est commentée par Guy Ferron assisté de Jean-Pierre Roy comme analyste. Réalisation: Michel Quidoz.

La Soirée du hockey
Le jeudi 12 mai à 20 heures, **la Soirée du hockey** présente la 1re des finales avec comme commentateurs René Lecavalier, Richard Garneau, Gilles Tremblay et Lionel Duval. Réalisation: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

L'Heure des quilles



Nos Italiennes, l'alimentation, la météo, etc.

Dans la semaine du 9 au 14 mai, l'émission **Femme d'aujourd'hui** vous proposera, mesdames, et vous aussi messieurs, des sujets dont l'intérêt ne le cède qu'à la diversité.

Ainsi le **lundi 9 à 13 h 35**, vous pourrez voir un excellent reportage sur les Italiennes vivant à Montréal. Au cours de ce reportage, présenté sous le titre *les Italiennes d'ici*, **Femme d'aujourd'hui** interrogera des grands-mères, des mères et des jeunes femmes italiennes, trois générations de femmes qui nous expliqueront comment la «mama» comprend son rôle de mère, d'épouse et de femme célibataire, selon qu'elle a 75, 45 ou 30 ans.

On sait qu'à la fin du siècle dernier, les Italiens commencèrent à immigrer aux Etats-Unis et au Canada. L'immigration italienne augmenta au Québec, surtout à Montréal, à partir de 1906, alors que fut fondée la première paroisse italienne de la Métropole. Depuis la seconde guerre mondiale, le nombre de citoyens d'origine italienne à Montréal a atteint le quart de million.

Parmi les invités, mentionnons les familles Aldo et Celso Sillicani, ainsi que le R.P. Dupuis, o.s.m., Québécois francophone et curé de plusieurs paroisses italiennes depuis plus de vingt ans.

Les recherches et les entrevues ont été faites par France Nadeau. Fernand Ippersiel a réalisé l'émission sur des images de Jacques Villalonga. Montage: Annie Boudin.

Signalons en outre l'émission du **mercredi 11 mai**, pendant laquelle Suzanne Leclerc, spécialiste en alimentation au ministère de l'Agriculture du Québec, donnera quelques conseils sur l'emploi du «barbecue» à l'extérieur. Elle nous livrera également le secret de ses meilleures recettes. Animée par Louise Arcand, cette émission de **Femme d'aujourd'hui**, qui comportera une chronique *Vivre au présent* par Madeleine Arbour, sera réalisée par Jeannette Tardif.

Le **jeudi 12 mai**, on télévisera le reportage qui n'a pu être diffusé le 13 avril sur les termes météorologiques et leurs explications, accessibles à tous. A ce propos, France Nadeau a rencontré à Dorval Jocelyne Blouin, une des rares femmes qui exercent la profession de météorologue. Elle fait aussi des prévisions pour l'aviation, les postes d'observation, etc., ce qui demande encore plus d'études. Jocelyne Blouin a travaillé pendant environ quinze mois en Alberta. Elle nous expliquera les termes que nous entendons fréquemment dans les prévisions de la météo (basse pression, front chaud, etc.) afin que nous puissions les mieux comprendre. L'émission, animée par Louise Arcand, sera réalisée par Louis-Philippe Beaudoin.

France Nadeau



Louise Arcand



MERCREDI
11 mai

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE

10h00 YOU HOU
«Les Perruques».

10h15 VIRGINIE
«La Course».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
Les douleurs abdominales et les infections vaginales, avec le docteur André Aubry, gynécologue.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Clémence apprend à bouturer un diffenbachia, à manipuler des appareils de photographie semi-automatiques et à se maintenir *en forme* grâce au yoga.

11h30 LE COMTE YOSTER A BIEN L'HONNEUR
«Joutes nautiques». Un armateur de Hambourg invite le comte Yoster à parrainer son nouveau bateau (dernière).

12h00 SKIPPY
«Le Sport des rois».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Christine Charbonneau, Ovila Légaré et Vilbon, le violoneux. Réal.: Lise Chayer.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Suzanne Leclerc, spécialiste en alimentation au ministère de l'Agriculture du Québec, donne quelques conseils sur l'emploi du «barbecue» à l'extérieur et livre ses meilleures recettes. — Chronique «Vivre au présent», avec Madeleine Arbour, designer d'intérieur. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Jeannette Tardif.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Pierre Paquette reçoit un groupe de Mont-Laurier. Mme Jutras expose brièvement les activités du Club de l'Age d'or de la région. Mme Cécile Reed-Brisebois relate les débuts de la colonie et la fondation de Mont-Laurier. Un ancien draveur, M. François Lacasse, rappelle une époque révolue, la drave. L'être extraordinaire: M. Hector Grenon, historien et spécialiste de la petite histoire. L'information: la digestion, avec Jean Thibault. L'activité: le plein air et le croquet. Rech.: Gilles Proulx, Monique Lalande, Daniel Simard et Lucie Lépine. Direction musicale: Cyrille Beaulieu. Réal.: Jean Letarte, André Simard et Gilles Derome.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Dollard est aux prises avec de curieuses personnes intéressées par ses poignées de portes.

17h00 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
«Les Travaux forcés». On ne fait plus crédit à Nick; même Molly refuse de prêter quelques sous. Nick va jusqu'à emprunter la tirelire de Marguerite pour sauver la compagnie.

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Voyage», avec Normand Cazelais. «Théâtre», avec Pascale Perrault.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault et Yvon Dufour. Une chaîne de télévision a choisi Lucien qui correspond le plus au portrait-robot de l'homme moyen. Réal.: Claude Désorcy.

19h30 BASEBALL
Directement du Stade Olympique, les Dodgers de Los Angeles visitent les *Expos* de *Montréal*. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz.
En cas de pluie:

19h30 CINÉ-SOLEIL
●La Vache et le prisonnier. Comédie réalisée par Henri Verneuil, avec Fernandel, René Havard et Inge Schoner. Durant la dernière guerre, un Français, prisonnier en Allemagne, décide de s'évader. Comme il est affecté aux travaux des champs, il obtient de la fermière qu'elle lui donne une vache. Cela lui permet de passer pour un garçon de ferme qui mène sa bête au pré (Fr.-it. 59).
OU

20h30 *La Horde sauvage ou la Reine Maverick. Western réalisé par* J. Kane, avec Barbara Stanwyck, Barry Sullivan et S. Beady. «La Reine Maverick» est une maison de jeu très en vogue, exploitée par une femme à la solde d'un gang de voleurs. Mais l'arrivée d'un aventurier sème le trouble dans le coeur de la propriétaire et la discorde chez les bandits (USA 55).

22h00 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX
Sammy Price, Hal Singer, Thad Jones, Mel Lewis BB., Stan Getz et le Sun Ra Arkestra.
OU
LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec Jacques Houde.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup. Invité: Roland Martin, auteur de «Saint-Roch-des-Aulnaies, les seigneurs, le manoir banal, les maisons de pierre». — Invitée: Madeleine LeBlanc, présidente de l'Aide médicale internationale à l'enfance, une initiative des citoyens de Kamouraska. Anim.: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé.

24h00 CINÉMA
L'Avventura. Drame réalisé par Antonioni, avec Gabriele Ferzetti, Monica Vitti et Lea Massari. La maîtresse d'un jeune architecte disparaît, lors d'une excursion. Au cours des recherches, l'architecte et une amie de la disparue sont attirés l'un vers l'autre (It. 60).

JEUDI
12 mai

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. «Un concours de cocologie pour comédiens colorés» (le son C).

10h15 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. «Un safari chez les lions».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot. Achat de plantation et soins des rosiers. Semis d'annuelles en pleine terre. Transplantation des plants de légumes au jardin. Protection des arbustes et des arbres contre les insectes. — «Bricolage», avec Jean Grenier. Courrier. Préparation des murs avant de tapisser. — «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquet.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Jean Gagnon et les soins que requiert la violette africaine. — Fabrication artisanale de poupées, par Diane Arseneault.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Les Voies de la nature». Faune du Connecticut et de la Nouvelle-Angleterre.

12h00 PRINCE NOIR
Avec William Lucas, Judi Bowker, Roderick Shaw, Charlotte Mitchell et Alistair John McKenzie. «La Course contre la montre».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Diane Juster et Albert Boizile. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Mlle Jocelyne Blouin, météorologue, explique à France Nadeau les termes employés dans les prévisions de la météo. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.

14h30 CINÉMA ●
125, rue Montmartre. Policier réalisé par Gilles Grangier, avec Lino Ventura, Andréa Parisy, Jean Desailly et Dora Doll. Un vendeur de journaux retire un homme de la Seine. Son acte lui vaut d'être incriminé dans un meurtre (Fr. 59).

16h00 BOBINO

16h30 FANFRELUCHE
«L'Armoire de Fanfreluche».

17h00 CE SOIR

17h30 CE SOIR EN ALBERTA

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les finales (1re). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
OU
LES GRANDS FILMS
McMillan and Wife: le Sarcophage. Policier réalisé par Boris Segal, avec Rock Hudson et Susan St-James. La femme d'un commissaire a organisé un encan; la pièce maîtresse est le sarcophage de Césarion. Les bénéfices de la vente doivent financer un projet de réhabilitation d'ex-criminels. Le sarcophage disparaît (USA).
TERRE ET MOISSONS
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. Se: «Les Terres nouvelles». Mise en friche de terres jugées jusqu'à ce jour improductives. Commentateur: Gustave Laroque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.

20h30 L'HEURE DE POINTE
«Spectacles», avec Francine Grimaldi. «Activités pour les jeunes», avec Paule Delorme.

21h00 VISAGES

21h30 LES MOHICANS DE PARIS
Feuilleton d'après Alexandre Dumas. Scénario d'André Cerf: adaptation de Michel Arnaud et André Cerf; dialogues: Jean Ferry; musique: Georges Garvarentz. Réal.: Gilles Grangier. Avec Robert Etcheverry, André Valmy et Guy Kerner. Gibassier espionne une réunion secrète des Carbonari. Pendant deux jours, il reste prisonnier des catacombes. Plantard apprend à Mlle Frevel que celui qu'elle aime est à l'étranger.

22h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Jean-Louis Millette, Ronald France, Monique Chabot et Jocelyne Goyette. Véronique interroge son mari sur l'adoption illégale d'un bébé. Réal.: Geneviève Houle.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 MESDAMES ET MESSIEURS...
Emission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.

24h05 BRIGADE SPÉCIALE
Série policière réalisée par William Brayne, avec George Sewell, Patrick Mower et Paul Edington. «Entente cordiale». Au moment de son arrestation, un Français d'origine algérienne est tué par Haggerthy. Une femme confie à celui-ci que la victime était son patron et qu'elle craint pour sa propre vie.

VENDREDI
13 mai

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE

10h00 TAM-TAM
Avec Jean-Pierre Chartrand, Louise Laprade, Les Mimes électriques, Claude et Serge Roy. Textes: Les Mimes électriques, Marie-Francine Hébert, Ronald Prégent, Dominique de Pasquale et Louise La Haye. Réal.: Guy Comeau. «Le Classement».

10h15 VIRGINIE

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Services gouvernementaux fédéraux». «La Société centrale d'hypothèque et de logements», avec Jacques Beaupré. Prêt en réduction d'intérêt et de subvention à l'achat d'une maison; réduction annuelle; remboursement; subvention; vente de propriété.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
La cuisson du riz et des pâtes, avec Monique Chevrier. — L'influence chinoise dans la décoration, avec Jean-Louis Robillard.

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
Extraits de films muets. «Baseball». «Le Désert de sable». «Un plongeur impertinent».

12h00 POLY EN TUNISIE
Avec Christophe Grimbert. On a retrouvé l'hélicoptère. Les bandits essaient de faire parler M. Fleur en attirant Victor et Mustapha dans un piège. Ceux-ci veulent prévenir Kérim à Tunis. Ils partent avec Poly.

12h30 LES COQUELUCHES
Invitée: Louise Lemire. Réal.: Renault Gariépy.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.

14h30 CINÉMA ●
Conquérant solitaire. Drame réalisé par Bernard Roland, avec Nino Persollo, Duilo Marzio, Luis Davila et *Anna-Maria Cassan.* Une jeune fille courtisée par un officier de marine rencontre un autre officier qui lui fait la cour (Arg. 58).

16h00 BOBINO

16h30 SOL ET GOBELET
«L'Agent sucré».

17h00 MADAME ET SON FANTÔME
«Les Pompiers à l'oeuvre»

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Météo-week-end», avec Alcide Ouellet. «Spectacles», avec Reine Malo. «Cinéma», avec Suzanne Lévesque.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 PAR 27

19h30 MARCUS WELBY, M.D.
«Virage dangereux». Un ami de Steve devient violent depuis qu'il s'adonne à la course automobile. Sa femme subit les contrecoups de son angoisse.

20h30 PRIX LOUIS-PHILIPPE-KAMMANS
Production de la Belgique. «Ciné-romance» de Jean-Marie Degesves, avec Lydia Zabinski, Jocelyne Clerbois, Louis-Alexis Dubois et Jacqueline Huisman. Viviane, jeune mère vivant seule avec son bébé, est vendeuse dans un super-marché. Dans ses moments de loisirs, elle dévore des romans-photos dans lesquels elle vit des amours menacées par de terribles périls. Producteur: Etienne Samson.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 CINÉMA
Les Oiseaux. Drame d'horreur réalisé par Alfred Hitchcock, avec Tippi Hedren, Rod Taylor et Jessica Tandy. Une jeune femme, attirée par un jeune homme qu'elle a rencontré à San Francisco, va le rejoindre. Elle est attaquée et blessée par un goéland. Plus tard, un grand nombre d'oiseaux s'en prennent sauvagement à un groupe d'enfants. Les oiseaux deviennent de plus en plus agressifs et attaquent le village en nombre incalculable (USA 63).



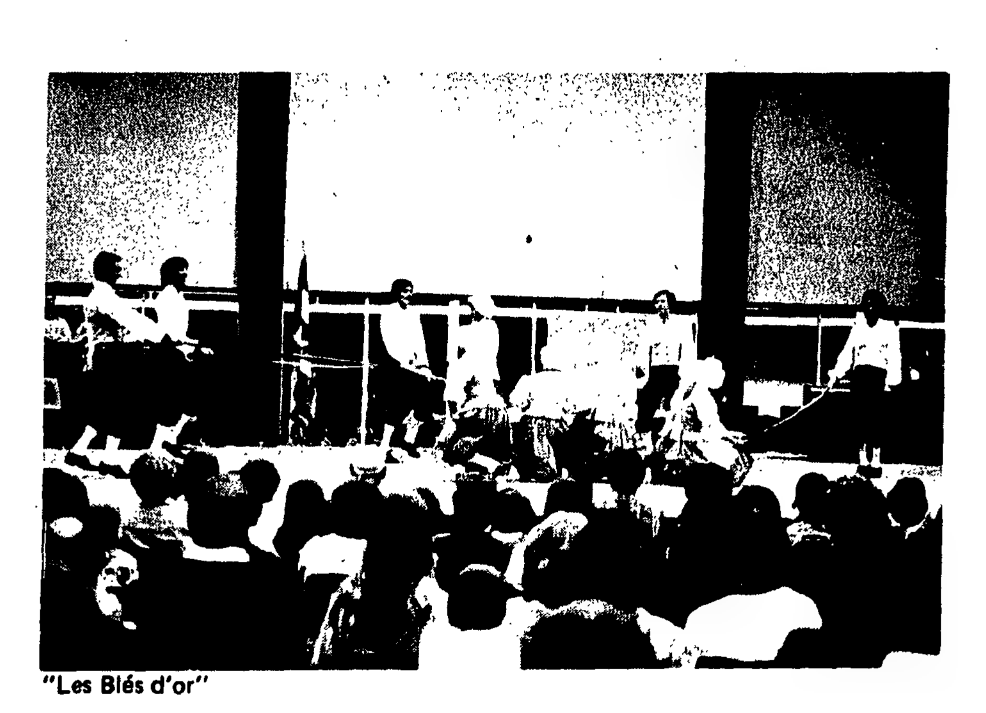
Mmes M. Martel et Andrée Renaud


L'orchestre Louis Turgeon


Le kiosque de Denis Lord

Des kiosques... De la musique... Du folklore...


"Les Blés d'or"


"Les Blés d'or"




"Les blés d'or"





M. Ronald Aubin félicite M. Eugène Trottier invité d'honneur de la 28e Cabane à sucre

28e CABANE À SUCRE
Un très grand succès

(suite de la page 1)

Mlle Dolorès Tailleur, candidate de Rivière-la-Paix, a été élue "Mlle Cabane à Sucre 1977". En seconde et en troisième nomination figuraient Mlles Carmen Boissonneault (Morinville-Legal-Vimy) et Colette Hébert (Edmonton). Mlle Cabane à Sucre était accompagnée par l'invité d'honneur de la 28e Cabane à Sucre, M. Eugène Trottier. Les candidates pour le concours ont remporté les prix suivants: un sac de voyage de Carefree Travel, un souper pour deux du Centennial Cafeteria, une robe de nuit, un collier en écailles Puk-o, une montre d'occasion, un pot de Sachet en crème - produit Avon, un disque d'artiste canadien-français de Carrefour, une radio transistor, un bracelet en argent; en plus, la reine a reçu: un voyage d'Air Canada, des verres fumés d'Optical Prescription Co., un ensemble d'une valeur de $50.00 d'Eatons, un certificat de $35.00 du Chateau Lacombe, un sac de voyage de la Bay d'Hudson, des pantalons de Peter Wolfe, des billets pour un souper, discothèque de Friars, du savon parfumé de Diane Stifanyk - représentante d'Avon, un collier de Beau Jangles, la couronne, et son portrait en couleur, 11 x14, encadré de Publicitec. L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton offre $200.00 à la reine, $100.00 à la 2ième candidate, $75.00 à la troisième et les trois autres recevront chacune $50.00.

Le concours de sciage fut remporté haut la main par MM J.J. Fortin et L.J. Laberge de Rivière-la-Paix, qui ont réussi à scier leur pitoune en 28 secondes.

Tous les produits d'érable disponibles ont été vendus très rapidement; les coûts de la tire seront donc équilibrés. La régionale réalisera même un léger profit dans l'ensemble, considéré les revenus en provenance du prix d'entrée et de la vente de la bière dont 600 caisses ont été vendues. Les profits réalisés sont conservés au fil des années dans un fonds de réserve en prévision d'un coup dur toujours possible (tempête imprévue, etc...).

A part des diverses expositions artistiques et artisanales, l'assistance a pu profiter d'un spectacle de chansonniers franco-albertains (J. Martineau, L.P. Guénette, J. Dea, B. Coulombe, C. Hébert, J. Chauvin) et du groupe de danse folklorique de St-Paul, "Les Blés d'Or" qui jouissent toujours d'une forte popularité. En fin de soirée, la foule a dansé au rythme de l'orchestre de "Louis Turgeon" du Lac La Biche. La discothèque, innovation de 1977, de Daniel Desfossés, a été fort appréciée par les jeunes; elle a déjà été retenue au programme de la 29e Cabane à Sucre.



Mlle Cabane à Sucre 1977

La régionale d'Edmonton a fait tirer deux bicyclettes dix vitesses qui ont été gagnées par Mlle Claudette Augert (8e année à J.H. Picard) et par Mlle Kirstin ("KiKi") Hirt (6e année à l'école Grandin).

On a pu aussi remarquer parmi l'assistance, la présence du président provincial de l'ACFA, le Dr J.P. Bugeaud, du maire d'Edmonton et de Madeleine Monod, représentante de M. J. Gay, responsable au multiculturalisme.

Compte tenu du très grand succès de la 28e Cabane à Sucre, et suite aux diverses réflexions entendues au cours de la soirée, les organisateurs de la 29e Cabane à Sucre pourraient peut-être discuter des propositions suivantes: réaliser la Cabane à Sucre dans un endroit à l'extérieur d'Edmonton, pour une vision plus campagnarde (ex: concours de sciage à l'extérieur); accentuer l'aspect "sucre" en donnant une certaine priorité et plus d'ampleur au kiosque de la tire; avoir des mets canadiens-français, et ce exclusivement; donner davantage un aspect "soirée canadienne" à la fin de la journée; assurer un plus grand rôle à Mlle Cabane à Sucre après son couronnement.

Mlle Dolorès Tailleur

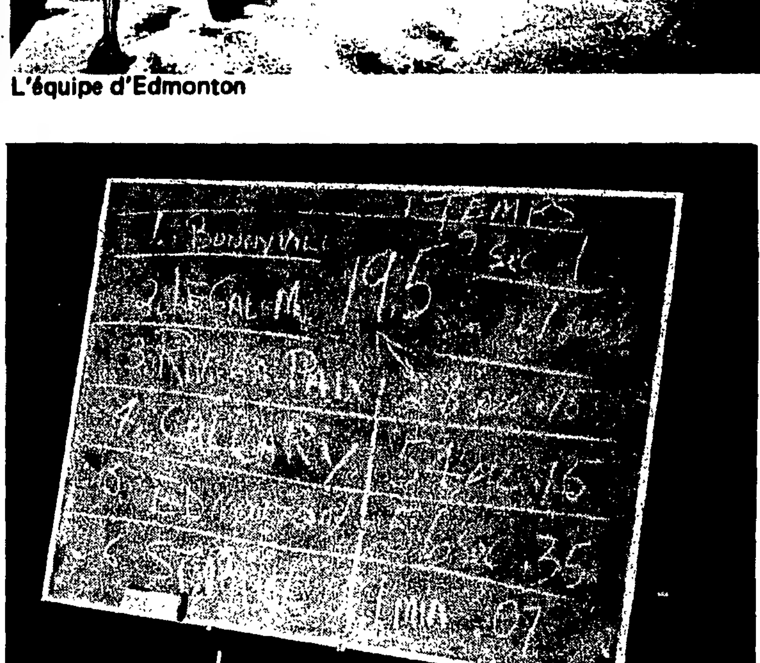




M. Léo Nolette


M. P Fortin


L'équipe d'Edmonton




M. L.J. Laberge

Concours du meilleur scieur de "pitoune"


L'équipe de Calgary


L'équipe Morinville-Legal


L'équipe de St-Paul


L'équipe de Bonnyville

OPINIONS LIBRES

(suite de la page 4)

Le point principal de cette affaire, n'est-il pas le fait que ces spoliateurs se sont emparé de notre pays par la violence, et qu'ils ont ensuite négocié pour le garder? La France, dans ces conditions-là, le couteau à la gorge, a été contrainte de perdre sa colonie. Les convoiteurs, voyant leur chance, en ont profité. N'est-ce pas là une action inique, antichrétienne, qui demande à être réparée.

Les communistes de notre temps n'ont rien innové en agissant comme ils le font. Ils s'emparent d'un pays par n'importe quel moyen: la ruse, la violence ou autre. Ensuite ils négocient pour le garder, le diviser pour mieux le contrôler. Il n'est pas difficile de s'imaginer de qui ils ont appris cette manière d'agir. Nous sommes à une époque de liberté, de libérations. Combien de pays ont eu leur libération, leur indépendance territoriale, politique, etc. dans le dernier quart de siècle?

Au début du dix-septième siècle, les Français ont été les premiers blancs à demeurer en permanence sur ce continent Nord-Américain et cela pendant 150 ans. Donc, ils ont ont été considérés comme possesseurs légitimes, tandis que ces spoliateurs à mains armées, sont venus s'emparer de notre pays. N'y a-t-il pas une "Cours Internationale de Justice" qui pourrait les contraindre à nous remettre notre pays? Car, tôt ou tard, il y aura justice - la vraie justice. Il est de beaucoup plus préférable de rendre justice maintenant que d'attendre que la vraie Justice nous soit imposée.

Un lecteur

N.D.L.R.

NDLR - Cher lecteur: Ayant relu ledit éditorial, il nous semble qu'il énonce que l'Angleterre ayant soumis la Nouvelle-France, elle a acquis des droits de conquête... comme quoi la force détermine toujours un peu le droit... de telle sorte que c'est à se demander si le Canadien peut être fier de son pays fondé ainsi sur la force.

A cet énoncé vous répondez que reconnaître un droit de conquête à l'Angleterre est répugnant parce que ce droit repose sur la violence... Il nous semble que vous reprenez en vos propres termes, l'essentiel de notre énoncé, à savoir que l'Angleterre a eu un pouvoir, donc un droit sur la Nouvelle-France en ce qu'elle l'a conquise, mais que ce pouvoir, ce droit, peut être contesté en ce qu'il a été inspiré par la violence. C'est-à-dire, qu'il n'á pas été le résultat d'un processus démocratique, démocratie que l'Angleterre aurait soi-disant enseignée à la Nouvelle-France. Nous ne pouvons donc voir de contradictions essentielles entre ces deux points de vue. Mais vous soulevez des points très intéressants qui méritent certes qu'on s'y attarde davantage.

Peut-être le mot "droit" a-t-il davantage une consonnance éthique pour vous, alors que pour nous il se relie davantage au pouvoir et à l'histoire. Les morales ou les éthiques découlant des mythologies ou des religions de l'homme lui sont essentielles en ce qu'il a besoin de se donner une raison d'être, une explication existentielle en solitaire qu'il est avec lui-même en ce monde. Mais ces éthiques à référence extra (en-dehors) -historique (ex: paradis, etc...) ne sont pas toujours les bienvenues dans le déroulement quotidien de l'histoire: on a crucifié Jésus-Christ qui parlait d'amour, et l'Eglise catholique elle-même a eu ses inquisitions et ses croisades qui ne lui ont pas toujours fait honneur.

Bref, le droit international n'est pas tourné vers l'éthique mais bien vers le pouvoir, à tel point que les deux se confondent facilement pratiquement parlant. L'empire Romain a imposé de nouveaux codes et de nouveaux dieux à ses voisins. Les Allemands faisaient la loi lorsqu'ils détenaient le pouvoir, donc la décision politique qui en est son expression, dans les pays qu'ils avaient militairement vaincus durant le 2e Guerre mondiale. Les Alliés ont cependant "jugé" les Allemands parce qu'ils ont vaincu l'Axe d'Acier sur le champ de bataille. Les Français ont pu établir la Nouvelle-France au Canada parce qu'ils ont su s'imposer aux Amérindiens. L'Angleterre a imposé son code au pays parce qu'elle a vaincu les Français de la colonie.

L'histoire se fait d'abord, ce qui n'est pas dire exclusivement, par des rapports de force dont les résultantes sont sanctionnées par un pouvoir politique qui s'empresse alors de récupérer les dieux de la société en conflit pour se justifier. Par exemple, le régime militaire d'après la conquête de la Nouvelle-France s'est allié le clergé de l'époque: le clergé faisait passer l'autorité divine par l'autorité des nouveaux maîtres légitimes; d'autre part, les conquérants assuraient la prolongation de l'autorité cléricale. Donnant donnant. Ce qui n'est pas dire que le clergé n'a pas ainsi contribué à conserver l'identité des Canadiens-Français en les éloignant de la révolution américaine. Si un pouvoir politique par contre ne récupère pas les dieux des déchus pour se légitimer, ils s'en donnent aussitôt de nouveaux: voir les Bolchéviques qui ont rejeté toute mythologie à référence extra-historique pour faire même commencer l'histoireen 1917; la déification de l'histoire (de la dialectique) et le culte des personnalités (Staline, Lénine à rebours.../ Mao) se sont instaurés aussitôt. C'est aussi au moment des négociations que l'on s'affronte le plus férocement sur le terrain, pour se donner un pouvoir de négociation. Le chantage terroriste actuel est l'apogée de cette relation force-pouvoir-droit (voir Yasser Arafat à l'ONU), ce qui n'est pas juger l'action palestinienne.

En droit international moderne, la légitimité d'un nouveau gouvernement non élu démocratiquement passe par le processus suivant. Le nouveau groupe politique se déclare maître du pays; la plupart des pays observent une période d'attentisme; lorsque le nouveau groupe a démontré qu'il peut maintenir l'ordre, il est reconnu à plus ou moins brève échéance par la plupart des autres pays.

Les Anglo-Saxons ont donc en ce sens un droit de conquête en ce pays, parce qu'ils ont contesté par la force la légitimité de l'élite au pouvoir de la Nouvelle-France, et ont su se maintenir au pouvoir. Les Anglo-Canadiens reconnaissent donc de ce fait le droit à d'autres élites de contester la légitimité de leur pouvoir par la force, ce qu'a fait le FLQ, ou par la force démocratique, ce qu'a fait le PQ et ce que fait la FFHQ.

Continuez à vous indigner et bon courage!



15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: film sur la pollution par le mercure en Europe. Commentateur: Germain Lefebvre. Réal.: Gilles Perron. — Chronique horticole: la conservation de l'énergie en horticulture, avec Monique Lessard. Commentaires sur l'actualité agricole, avec Jean-Guy Roy. Le refroidissement de la terre et la production agricole, avec Monique Lessard. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

16h00 DECLIC

16h30 TELEJOURNAL

16h45 TELESCOPIE
Animateur: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy.

17h00 SECOND REGARD
«La Communication électronique avec l'au-delà», avec Louis Bélanger, professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal. — Que sont les mouvements spirituels, les religions et les sectes d'aujourd'hui? La religion est-elle pour ou contre l'homme? Avec le psychologue Aimé Hamann, jésuite. — «Les Pauvres de St-François», une communauté en désaccord avec l'Eglise officielle de Trois-Rivières, qui regroupe une dizaine d'hommes de 19 à 34 ans et dont le directeur, Jacques Roy, est un berger. Entrevue avec Mgr Denis Clément, vicaire général du diocèse de Trois-Rivières. Recherches: Gilles-Claude Thériault. Animateur: Jacques Houde. Réal.: Alain Grothé.

20h30 D'HIER A DEMAIN
«Capogrossi». Documentaire réalisé par Bernard Guillon. Guiseppe Capogrossi, 1900-1972, est venu à la peinture abstraite et exposa à Paris en 1951, avec Riopelle, Pollock, Mathieu (All.).

21h30 15 ANS PLUS TARD
Téléroman de Robert Choquette. Avec Françoise Faucher, Gérard Poirier, Katherine Mousseau, Marcel Gauthier, Jacqueline Plouffe, Andrée Cousineau, André Lacoste et Gilles Pellerin. Mireille est sans nouvelles de Bruno. Marcel arrive à la maison avec une mauvaise nouvelle. Réal.: Louis Bédard.

22h00 A COMMUNIQUER

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti québécois.

23h10 CINÉ-CLUB
Le Silence. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Ingrid Thulin, Gunnel Lindblom et Jorgem Lindstrom. A l'occasion d'un voyage, deux soeurs et l'enfant de l'une d'elles descendent dans un hôtel d'une ville inconnue. Une des deux soeurs, malade, exerce une emprise dominatrice sur l'autre. Celle-ci la fuit et sort dans la ville à la recherche d'aventures avec des hommes. L'enfant est témoin de l'inconduite de sa mère (Suéd. 63) (sous-titré).

LUNDI
9 mai

[illegible] OUVERTURE ET HORAIRE

[illegible] SUNRUNNERS
L'apprentissage de l'anglais.

[illegible] LES CONTES DE LA RIVE
«Service postal aérien» (1re de 2).

10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
«Le Pigeon commis-voyageur».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Les Trottoirs».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Marcel Lamy. «Education», avec Jean-Guy Doucet. Le vidéo: pour observation en classe, à la portée de tous et pour changer le comportement.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Etre en forme, avec Francine Leduc-Houde. — La poterie avec la terre sans cuisson à la manière d'Aline Côté.

11h30 LA BONNE ÉQUIPE
«Quel déménagement». A la veille de sa retraite, un homme désire déménager des meubles anciens à la campagne. Un couple d'escrocs tente de dévier le chargement de sa destination.

12h00 CHER ONCLE BILL
«Annie fait du théâtre»

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: Michel Gaumont. Coord.: Marcel Brisson.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Italiennes d'ici». Trois générations de femmes italiennes, des grands-mères, des mères et des jeunes femmes expliquent leur rôle de mère, d'épouse et de célibataire. Invités: les familles Aldo et Celso Sillicani et le R.P. Dupuis, o.s.m., curé de plusieurs paroisses italiennes depuis plus de vingt ans. Recherche et entrevues: France Nadeau. Réal.: Fernand Ippersiel.

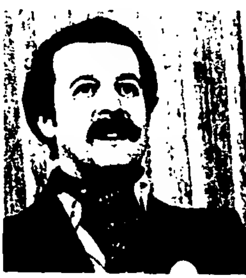
14h30 CINÉMA
Les Tontons farceurs. Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis, avec Donna Butterworth et Sebastian Cabot. Après la mort de son père, une petite fille doit, pour toucher son héritage, choisir comme tuteur un de ses oncles: un capitaine de traversier, un clown, un photographe, un pilote d'avion commercial, un détective et un chef de la pègre (USA 65).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
«L'Edit de janvier». Sire Nicolas vient informer le roi que les astrologues ont promulgué «l'édit de janvier».

17h00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
«L'Etang des visons». La vie de ce petit mammifère carnivore surnommé «belette des cours d'eau».

17h30 L'HEURE DE POINTE



Du Complexe Desjardins, magazine animé par **Michel Desrochers.** Direction musicale (en alternance): Pierre Leduc et Yves Lapierre. Réal.: Normand Mathon et Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers. «Arts visuels», avec Jean-Claude Leblond. «Livres», avec Paule Lebrun.

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Guy Lamarche, Gabi Drouin, Pierre Devroede, Lise Garneau, Guy Parent et Raymonde Provencher. Réal.: Normand Gagné, Pauline Payette, Hélène Robert, Jean Savard, Jean-Maurice Laporte et Jacques Brosseau. Coord.: Lyse Distexhe.

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 DANIEL BOONE
«Du miel pour la paix». Pour conserver des terres qu'il a prises aux Indiens, le vieux Garth leur envoie du miel en cadeau. En réalité, il y a ajouté un soporifique.

20h00 Y A PAS DE PROBLÈME
Téléroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette Lionel Villeneuve, Marc Legault, Louis de Santis, Alpha Boucher, Roger Lebel, Brigitte Purkhardt, Réal Béland et Claude Michaud. Charlie et Hervé, au volant de leur camion, se font arrêter par la police qui semble chercher quelque chose. Charlie, qui s'est fait proposer une forte somme, serait-il en danger? Réal.: Jean Gaumont.

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Normand Gélinas, Gilles Pelletier, Pat Gagnon, Robert Maltais, Marthe Nadeau, Denise Morelle et Roger Garand. Alcide invite Géraldine pour la fin de semaine. Il souhaite être seul avec sa grande amie. Réal.: Hubert Blais.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
A ma fille. Drame réalisé par Robert M. Lewis, avec Bonnie Bedelice, Martin Sheen, Kitty Wynn et Neva Patterson. Une jeune fille révoltée contre la société reçoit, des mains de son père, des rubans magnétiques enregistrés par sa mère peu de temps avant sa mort, 18 ans plus tôt (USA 73).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 AUX FRONTIÈRES DU POSSIBLE
Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. «Le Cabinet noir». Une compagnie fait des essais sur un détecteur d'agressivité. L'un après l'autre, les ingénieurs affectés à ces essais sont assassinés.

24h05 CINÉMA
La Cage aux ours. Film réalisé par Marian Handwerker, avec Jean Pascal, Yvette Merlin et Michel François. La vie de famille d'un petit épicier confronté avec des problèmes sociaux (Belge 74).

MARDI
10 mai

9h55 OUVERTURE ET HORAIRE

10h00 VOU HOU
Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz, Marie-Francine Hébert, Dominique de Pasquale, Ronald Prégent et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. «Les Sacs».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Trompe-l'Oeil»: «Henriette la motocyclette». «Le Bon, la méchante et le dormeur». «Babiole»: «Devinette-soleil». «Citrouille, la distraite» (chanson). «Le Fait divers».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«La Chirurgie esthétique», avec le docteur Hugo Ciaburro. Le tatouage et la reconstruction d'une oreille.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Un dessert de gastronome, la frangipane aux poires, avec Rollande Dubois. — Le rembourrage d'une chaise, avec Paul Chotard.

11h30 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
«Les Derniers Kaleris».

12h00 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
Veit a enfreint le code de la route à cause de sa mauvaise vue mais ne veut pas que sa femme le sache. Michel fait tout en son pouvoir pour discréditer Veit auprès de sa femme. Le divorce est de plus en plus dans l'air et Veit ne semble pas avoir l'intention de s'y opposer.

12h30 LES COQUELUCHES
Invitées: Denise Parent, Johanne Bédard et Marie-Annick. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jean-Pierre Ratté. CBVT-Québec.

14h30 CINÉMA ●
Chéri, fais-moi peur. Comédie réalisée par Jack Pinoteau, avec Darry Cowl, Sophie Daumier et Jacques Dufilho. Le gagnant du Grand Prix du roman policier s'installe dans un hôtel des sports d'hiver. A son arrivée, deux lettres lui sont remises: l'une est écrite par une admiratrice et l'autre est destinée à un espion russe (Fr. 58).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC
«Au Tyrol». Nic et Pic rencontrent Greta et Franz qui doivent se marier.

17h00 CE SOIR

17h30 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 LA SOIREE DU HOCKEY
Les demi-finales (7e). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 L'HEURE DE POINTE
«Disques», avec Benoit L'Herbier. «Restaurants», avec Diane Tassé.

21h00 NANNY
«Le Somnambule». Les meubles changent de place. La tante Henriette prétend qu'il s'agit de l'oeuvre d'un esprit maléfique et préconise un exorcisme.

21h30 LE MONDE DE DISNEY
«L'Ours polaire» (1re de 2). Séparée de sa mère, une oursonne est capturée par le jeune Esquimau, Timko. Son père lui permet de garder temporairement l'animal.

22h30 TELEJOURNAL



22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invité: Roger Mehl, théologien protestant (dernière de 2). «L'unité des chrétiens est-elle possible?» A Strasbourg, plusieurs organismes veulent construire l'unité de l'Europe au-delà des divisions raciales, politiques et religieuses. Le pasteur Mehl est l'un des artisans de cette unité; il y travaille dans les domaines religieux et sociaux. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
La chanteuse française Mireille se raconte (2e de 4). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINÉMA



Dérapage contrôlé. Policier réalisé par Luciano Ercoli, avec Giuliano Gemma, Susan Scott, Venantini Venantini, Michael Forrest, Stella Carnacina, Mario Erpichini et Glauco Onorato. Soupçonné du meurtre de sa maîtresse, un pilote de courses s'évade de prison et entreprend sa propre enquête. Il cherche à retrouver son automobile disparue où se trouve une valise oubliée là par la victime (It. 73).

Culture et information

Rencontres
mardi 10, 23 h 05

Le théologien Roger Mehl

L'unité des chrétiens passera-t-elle par l'unité de l'Europe? C'est ce que nous verrons au cours de la seconde émission de **Rencontres** qui sera consacrée au théologien Roger Mehl, le mardi 10 mai à 23 h 05.

La semaine dernière, dans un premier entretien avec Marcel Brisebois, le célèbre théologien protestant nous a dit l'intérêt qu'a suscité chez lui l'influence de Vatican II sur tous les chrétiens. Un fait a particulièrement retenu son attention: c'est qu'aux yeux de certains l'Eglise catholique serait depuis quelque temps fortement marquée par le protestantisme.

Cette fois, le pasteur Mehl nous entretiendra de l'unité de l'Europe, mais d'une unité que plusieurs organismes importants veulent construire au-delà des divisions raciales, politiques et religieuses. Pour sa part, il y travaille notamment dans les domaines religieux et sociaux. Une question, de fait, domine l'émission tout entière comme un thème donne sa ligne mélodique et son rythme à une pièce de musique de chambre, et cette question est la suivante: l'unité des chrétiens est-elle possible?

Marcel Brisebois



Le pasteur Mehl répondra surtout à cette interrogation si angoissante, à l'heure actuelle, pour tant de gens: «Les catholiques et les protestants, entre autres, se réuniront-ils bientôt?»

Les téléspectateurs qui s'interrogent sur l'avenir des Eglises chrétiennes, sur leurs rapports, sur les tendances à l'unification, en somme sur l'oecuménisme, idée centrale de Vatican II, ne voudront pas manquer cet entretien télévisé d'un des membres les plus influents de l'Eglise Réformée de France avec l'animateur Marcel Brisebois, le mardi 10 mai dès 23 h 05, à la chaîne française de Radio-Canada.

L'entrevue a eu lieu à l'Université de Strasbourg, ville qui compte 24,000 étudiants venus de toutes les parties du monde. La pensée du pasteur Mehl, professeur à Strasbourg, y rayonne de plus en plus intensément, et ceux de nos téléspectateurs qui n'ont fait la connaissance de l'éminent théologien que la semaine dernière, tout comme ceux qui le connaissent depuis plus longtemps, seront heureux de le revoir à la télévision de Radio-Canada.

La série **Rencontres**, animée par Wilfrid Lemoine et Marcel Brisebois, nous permet chaque semaine d'aborder l'un ou l'autre des grands problèmes spirituels que notre époque soulève ou agite, et de l'aborder à travers la personnalité de religieux bien connus, de savants, d'artistes, d'écrivains, de journalistes, etc.

C'est Raymond Beaugrand-Champagne qui réalise **Rencontres**.

J.T.

Roger Mehl



Terre et moissons
jeudi 12, 22 h 00

Mise en valeur de terres nouvelles

Nous savons que notre planète a une superficie de 13 milliards d'hectares. Ce qui ne donne que 3 hectares par habitant. Et on n'en peut cultiver que 10%. Résultat: un produit global d'à peine 60 mètres carrés pour chacun...

Mais l'homme avec sa science et ses moyens techniques ne pourrait-il en cultiver plus?

C'est ce problème de la mise en valeur de terres nouvelles dont il sera justement traité lors de la cinquième émission de la série **Terre et moissons**, le jeudi 12 mai à 22 heures.

En effet, l'augmentation des rendements agricoles et l'agrandissement des superficies cultivées constituent tout d'abord deux moyens d'accroître la production agricole. Ensuite, il faut voir au défrichage de terres nouvelles et à l'irrigation et à l'application de nouvelles méthodes de culture des zones arides. En effet, les bonnes terres arables fertiles et accessibles sont déjà en culture à travers le monde. C'est pourquoi il faut se rabattre sur les territoires quasi désertiques de l'Inde ou peu fertiles de l'Amazonie.

Les déserts, par exemple, sont actuellement autant le fait des hommes que de la nature. Selon les Nations Unies, 6.7% de la surface du globe est aujourd'hui un désert fait de main d'homme. La nature s'en mêlant, c'est le tiers de la planète qui sera bientôt désertique.

Cependant, si l'être humain a pu faire refleurir les terres sèches d'Israël et de Californie, il peut sans doute aussi répéter ce miracle ailleurs.

L'agriculture dépend de la terre, de la lumière et de l'eau. Cette dernière seule est au fond déterminante. Absente ou en surplus, elle cause des catastrophes. Ainsi, en 1948, quand l'Inde coupa l'eau au Pakistan, des millions d'hectares de terres s'asséchèrent. C'était un cas de guerre... Alors intervinrent les Nations Unies, la Banque mondiale et six pays.

Grâce à cette aide, on construisit d'immenses barrages et le Pakistan devint l'une des plus grandes régions irriguées du monde. L'eau, qui transforme les déserts en jardins, peut devenir une arme politique au même titre que le pétrole ou le blé.

Il semble cependant que la sagesse tende à l'emporter et l'on verra l'homme commencer à prendre l'habitude des immenses projets qui l'aident enfin à dominer son environnement.

Des travaux de Titans viennent de dompter les eaux de l'Indus et de permettre à l'Inde de produire désormais autant de grain que le monde entier.

Au Brésil, en 1970, le gouvernement a entrepris des travaux qui jugulent les débordements de l'Amazone et matent la jungle tropicale qui renferme ⅓ des réserves forestières du globe. Il a également construit une route de 5,500 kilomètres qui va de l'Atlantique au Pacifique (à travers le Pérou), laquelle permet le développement de l'agriculture, de l'élevage et de l'industrie minière. Nous sommes en face de l'une des grandes épopées de la seconde moitié du XXe siècle.

Le Brésil, qui est en train de devenir l'un des géants agricoles du monde, sera également, d'ici 10 ans, le plus grand exportateur de viande.

Textes et commentaires: Gustave Larocque. Cinécaméraman: Uwe Koneman. Narrateur: Yvon Leblanc. Réailsateur: Jean-Guy Landry.

Gustave Larocque



Dramatique

Le Concours Louis-Philippe-Kammans
vendredi 13, 20 h 30

«Ciné-romance»: participation de la RTB

Ciné-romance, de Jean-Marie Degesves, sera la première dramatique présentée dans le cadre du Concours Louis-Philippe-Kammans 1977, le vendredi 13 mai à 20 h 30.

Cette oeuvre produite par la Radiodiffusion Télévision belge s'adresse au grand public qui, en partie, est concerné au premier chef par le mythe du roman-photo. En effet, les fidèles lecteurs de ces bandes-photos se comptent par dizaines de millions en France et en Italie surtout, leur pays d'origine.

Avant d'écrire cette histoire, Jean-Marie Degesves commence par étudier à fond cette forme primitive et sommaire de littérature. Et il découvre, après avoir lu un grand nombre de ces brochures, que l'intrigue, en fait, est presque toujours la même et ressortit au feuilleton mélodramatique. Ses personnages appartiennent à un très petit nombre de types. Evidemment, il y a d'abord au centre une simple et naïve jeune fille qui tient à la fois de Fleur-de-Marie, des *Mystères de Paris* et de l'héroïne des *Deux Orphelines*. D'origine modeste, seule, menacée de toutes parts, elle vit dans l'attente du Prince charmant. Viennent ensuite le beau jeune homme riche et généreux, l'autre femme, impitoyable et jalouse et l'ami de l'héroïne, fidèle et timide.

Tous ces personnages, après avoir passé par des périodes alternées ou simultanées de bonheur et de malheur, sont heureux de découvrir enfin que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes roses.

L'intrigue

Jean-Marie Degesves, afin de donner plus de relief à son intrigue, a pensé présenter non seulement un roman-photo classique mais aussi une lectrice. Le caractère artificiel et mélodramatique du roman-photo faisant ressortir la grisaille où est plongée la lectrice et celle-ci accentuant l'invraisemblance de sa lecture.

En un style à la fois humoristique et désabusé, l'auteur nous fait donc vivre une journée de la vendeuse Viviane. Celle-ci, qui vit seule avec un enfant, a pris l'habitude, dans ses moments de loisirs, de se plonger au plus profond de romans-photos...

Ainsi, un jour, nous participons avec elle aux mille et une aventures romanesques et sentimentales de Jacqueline, l'héroïne de ces illustrations... Et ce n'est, dans ce monde, que belles couleurs, sentiments exaltés, passions brûlantes... Mais, l'instant d'après, quand Viviane interrompt sa lecture, ce n'est que grisaille, train-train quotidien, sans surprise ni suspense...

Viviane, tout en se droguant par bribes à même cette histoire sirupeuse, vit sa journée habituelle. Elle refuse par ailleurs de renouer avec le médiocre père de son enfant, parce qu'elle vient de rencontrer au dancing un jeune homme avec qui elle voudrait bien vivre l'histoire exaltante de son roman-photo...

L'auteur

Signalons que Jean-Marie Degesves est né à Huy (Belgique) en 1945. Après des études de réalisateur de théâtre à l'Institut national supérieur des arts du spectacle de Bruxelles, il se fait connaître comme comédien.

Après avoir été assistant metteur en scène au Théâtre du Parc, il fait lui-même la mise en scène de *Volpone*, *la Mouette*, *Chacun sa vérité*, etc., au Théâtre du Gymnase, à Liège, et il s'occupe de cinéma. Il y débute avec un court métrage intitulé *les Petites Vacances* et il réalise plus tard un long métrage, *Du bout des lèvres*, qui remporte le Prix du scénario décerné par le ministère de la Culture.

Ciné-romance, de Jean-Marie Degesves, présenté au Concours Louis-Philippe-Kammans 1977, est une production de la Radiodiffusion Télévision belge. Directeur de la photographie: Maurice Raymakers. Son: Albert Rupf. Décors: Zouc Lanc. Distribution: Lydia Zabinski, Jocelyne Clerbois, Louis-Alexis Dubois, Jacqueline Huismans, André Mairesse, Christiane Eppe, Alain Chamrobert, Alexandre von Sivers, Monette Loza, Béatrice Leymourre, Florence Jamin, Jacques Viala, José Brouwers, Michel Lechat, Marie-Eve Stevenne et Perlette Adler.

Signalons aux téléspectateurs qu'ils peuvent participer, tout comme les trois membres du jury, au choix de la meilleure dramatique. Après chaque diffusion, ils n'ont qu'à accorder à la pièce qu'ils viennent de voir un nombre de points entre 1 et 10 et à le communiquer à Radio-Canada en appelant: 285-3333.

René Houle


Jocelyne Clerbois et Louis-Alexis Dubois



Avis Public

Ottawa, le 26 avril 1977

AUDIENCES PUBLIQUES PREVUES DU CRTC

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes se propose de tenir des audiences publiques de septembre 1977 à juin 1978 comme suit:

Ottawa, (Ontario)
à compter du 13 septembre 1977
Château Laurier,
Rue Laurier

Toronto (Ontario)
à compter du 20 septembre 1977
Holiday Inn,
Armoury et Chestnut

Moncton (Nouveau-Brunswick)
à compter du 4 octobre 1977
Hôtel Motel Hub City,
636, chemin Salisbury

Montréal (Québec)
à compter du 18 octobre 1977
Leows La Cité,
Avenue du Parc

Sudbury (Ontario)
à compter du 15 novembre 1977
Holiday Inn,
Chemin Ring et Notre-Dame

Ottawa (Ontario)
à compter du 21 novembre 1977
Hôtel Skyline
Rue Bay

Edmonton (Alberta)
à compter du 13 décembre 1977
Hôtel MacDonald,
10065, 100ième rue et Jasper

Winnipeg (Manitoba)
à compter du 13 décembre 1977
Winnipeg Inn,
2, Place Lombard

Toronto (Ontario)
à compter du 17 janvier 1978
Holiday Inn,
Armoury et Chestnut

Vancouver (Colombie-Britannique)
à compter du 21 février 1978
Hôtel Hyatt Regency,
655, rue Burrard

Kamloops (Colombie-Britannique)
à compter du 21 février 1978
Hôtel David Thompson,
650, rue Victoria

Ottawa (Ontario)
à compter du 4 avril 1978
Centre de conférences du gouvernement,
2, rue Rideau

Ottawa (Ontario)
à compter du 12 juin 1978
Centre de conférences du gouvernement,
2, rue Rideau

Lise Ouimet,
Secrétaire général

Avis public CRTC 1977-51



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

vers les Télévisions étrangères. Présentateur Gaétan Lemay. Réal.: Pierre-Marcel Claude.

19h00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse.

20h00 LES GRANDS FILMS
Le Dernier Train du Katanga. Drame réalisé par Jack Cardiff, avec Rod Taylor, Jim Brown et Peter Carsten. Deux mercenaires prennent la tête d'un commando congolais pour aller au secours des habitants d'un village aux mains des rebelles et pour récupérer une fortune en diamants. **(Si non diffusé le jeudi 5 mai).**

22h00 TERRE ET MOISSONS
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. 4e: «Le Maïs et les plantes vivrières». Recherches en vue d'améliorer la productivité de ces aliments. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry. **(Si non diffusé le 5 mai).**

22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti libéral.

23h10 CINÉMA
Hec Ramsey: le Mystère de la rose jaune. Western réalisé par Douglas Benton, avec Richard Boone, Rick Lenz et David Brian. Ramsay est chargé de récupérer un faux chèque signé par le fils d'un homme très riche (USA 72).

SAMEDI
7 mai

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
«La Marche vers l'étang bleu».

9h30 WICKIE
«L'Homme venant du nord». Les Vikings reçoivent la visite de Levillain, qui s'amuse avec eux à un jeu d'échanges d'objets pour des pièces d'or. Levillain gagne à tout coup.

10h00 BUNNY ET SES AMIS
Dessins animés.

10h30 JOHN, L'INTRÉPIDE
Au cours de leur fuite, les jeunes chavirent puis ils sont secourus par les garde-côtes. Mais le motocycliste les suit toujours.

11h00 LES ENFANTS DU 47A
«La Cheftaine». Le vicaire fait des pressions auprès des dames de la paroisse pour trouver une guide responsable d'une troupe.

11h30 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
«La Coupe Concordia: Handball» (garçons et filles). Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Francis Millien. Réal.: Julien Dion.

13h00 SPORTHÈQUE
Compétitions olympiques. «Volleyball» (7e de 8). Chez les hommes. Commentateur: Jean Pagé. Analyste: Jacques Samson. Réal.: Jacques Primeau.

14h00 FEMMES D'AUJOURD'HUI
15h00 TECHNO FLASH
15h30 CINEMA JEUNESSE

17h00 BAGATELLE
Dessins animés, «Grangallo et Petitro»: «Gros poupon» et «Un million de dollars de trop». «L'Agent Sans-secret»: «Sophie, la sorcière», «Leçon de sociologie». «La Fourmi atomique»: «Charlemagne». «Cristalline et son chien»: «Visite à la ferme». «Pout et Riqui»: «Tête première dans le fossé» et «Un mini-Riqui». «Le Croquis magique»: «Roues». «Bugs Bunny».

18h00 GÉNIES EN HERBE
La finale régionale d'Edmonton entre les écoles J.-H. Picard et Routhier, de Falker. Animateur: Gérard Guénette. Réal.: Michèle Gréporet.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h35 PARTOUT
L'actualité mondiale vue à tra-

DIMANCHE
8 mai

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 WOODY LE PIC

9h30 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «Le Bateau». Nos amis sont les invités de Jim, le mari de la riche tante Marguerite. Fripouillard et Flageolet ont fait monter à bord, dans une malle, le voleur de diamants.

9h45 LA BIBLE EN PAPIER
Des scènes de l'Ancien Testament. Textes: Henriette Major. Créateur: Claude Lafortune. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Recherches: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Voix de Marie-Danielle Parent et Edgar Fruitier. «Daniel et les trois étrangers».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse de l'Assomption, à St-Georges-de-Beauce. Célébrant: M. l'abbé Odinet Poirier. Animateur: Jean-Claude Filteau. Réal.: Andrée Thériault, CBVT-Québec.

11h00 SON ET IMAGES
Invité: Paul Tobias, violoncelliste. Au programme: Suite no 6 pour violoncelle seul de J.-S. Bach. Réal.: Jean-Yves Landry.

11h30 CINÉ-MAGAZINE
L'actualité cinématographique, vue par André Lafrance, Richard Gay, Ronald Plamondon et animée par André Vigeant. Réal.: Armand Fortin.

12h00 L'UNIVERS DES SPORTS
«Le Championnat de volleyball du Canada», directement de Waterloo, en Ontario. Compétitions chez les hommes. Commentateur: Jean Pagé. Réal.: Jacques Viau.

13h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Animateur: Winston McQuade. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Grands Échassiers». L'exploration des fleuves d'Europe, des marais, des deltas du Rhône et du Danube.



Thérèse Potvin





Chant commun, dirigé par R. Ducas





Chant commun



Gisèle Rouleau



Spectateurs enthousiasmés

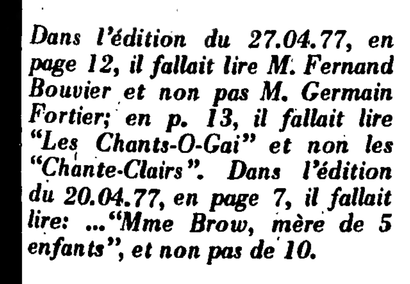


orale "Jeunesse 72"



ERRATUM

Dans l'édition du 27.04.77, en page 12, il fallait lire M. Fernand Bouvier et non pas M. Germain Fortier; en p. 13, il fallait lire "Les Chants-O-Gai" et non les "Chante-Clairs". Dans l'édition du 20.04.77, en page 7, il fallait lire: ..."Mme Brow, mère de 5 enfants", et non pas de 10.





Henri Lorieau



Membres des Chante-Clairs



En croisière...







M. Richard Ducas, M. Eugène Trottier, M. Marcel Normandeau

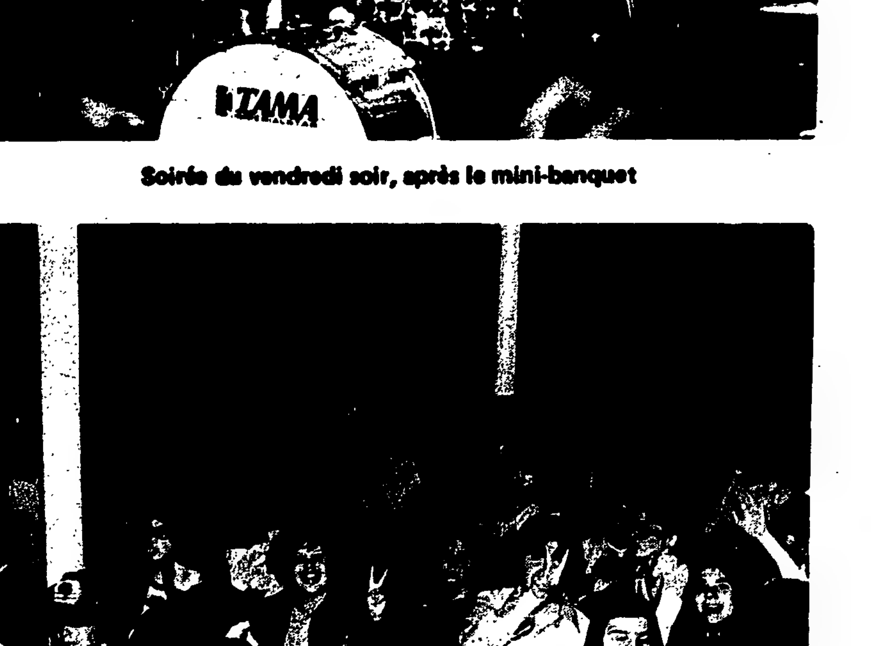


"BEAUCOUP D'ENTHOUSIASME"



Soirée du vendredi soir, après le mini-banquet







SPORTEZ-VOUS BIEN





par Benoit Pariseau

GOLF

Le vétéran GENE LITTLER a renoué récemment avec le Succès en remportant le tournoi de golf de Houston pour sa première victoire depuis 1975. Il s'agit par ailleurs de la 29e victoire de l'Américain au cours de sa carrière. Littler a joué un 74 mais il a terminé le tournoi avec une fiche de 276, soit 12 sous la normale. LANNY WADKINS a terminé deuxième avec un retard de trois coups.

Chez les dames, DEBBI AUSTIN a remporté son premier tournoi sur le circuit de la L.P.G.A. après neuf ans de compétition. Austin a inscrit un 207 pour les 54 trous et la bourse de $9,000 du tournoi de Birmingham en Alabama. La recrue, DEBBIE MASSEY, a terminé deuxième avec un 208, tandis que l'ex-patrié canadienne, SANDRA POST, un 209.

TENNIS

Le détenteur du titre du tournoi Allan King, JIMMY CONNORS, a défendu avec succès son titre contre le mexicain, RAOUL RAMIREZ, avec les pointages 6-4, 5-7 et 6-2. Il a gagné la première bourse de $50,000. CONNORS, en remportant le tournoi, a augmenté le nombre de ses victoires à Caesars Palace à 18 contre seulement une défaite et au chapître des gains, Connors a maintenant remporté plus de 2 millions de dollars depuis ses débuts chez les professionnels.

GUILLERMO VILAS, considéré comme le meilleur joueur de tennis de l'Argentine, a défait l'Américain, DICK STOCKTON pour donné à son pays sa première victoire de son histoire contre les Etats-Unis, dans les annales de la compétition pour l'obtention de la Coupe Davis. VILAS, âgé de 24 ans, a défait STOCKTON, 5-7, 6-2, 6-2 et 6-2 dans un match qui a duré 3 heures, 2 minutes devant une foule partisane de 7,000. L'Argentine passe donc à la série demi-finale (Coupe Davis) contre l'Australie. Le gagnant de cette série affrontera le champion Européen pour le titre mondial.

CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY

L'ancien président de la fédération internationale du hockey sur glace, BONNY O'HEARNE, a dit récemment à Vienne que le Canada devrait déléguer les champions de la Coupe Stanley au tournoi mondial. Selon lui, le Canada ne remporterait jamais le championnat mondial avec des formations comme celle qui représente le pays cette année.

ALLAN EAGLESON, maintenant grand maître du hockey canadien a souligné ne pas être d'accord. Eagleson croit que la Coupe Stanley est plus importante que le championnat mondial, qui selon lui, est démodé et non compétitif.

LES MARINERS DE SAN DIEGO

Les MARINERS de SAN DIEGO de l'Association Mondiale de Hockey ont été vendus à un groupe d'hommes d'affaires de la Floride dont le principal actionnaire est JERRY SAPERSTEIN, fils du fondateur de la célèbre équipe de ballon-panier, ABE SAPERSTEIN. La vente de l'équipe par RAY KROC devra être approuvée au préalable par la direction de l'Association Mondiale.

Têtes de Cacahuète

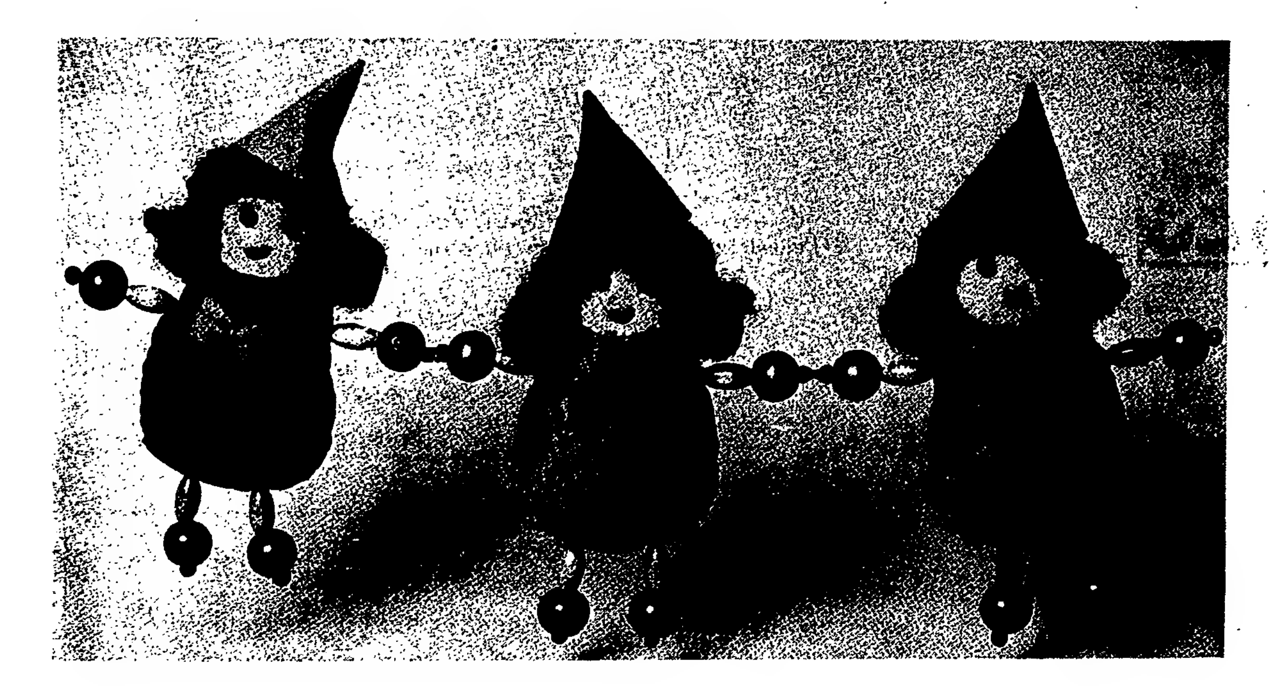


Dans cette scène d'apparence banale, sept détails insolites se sont glissés. Lesquels?



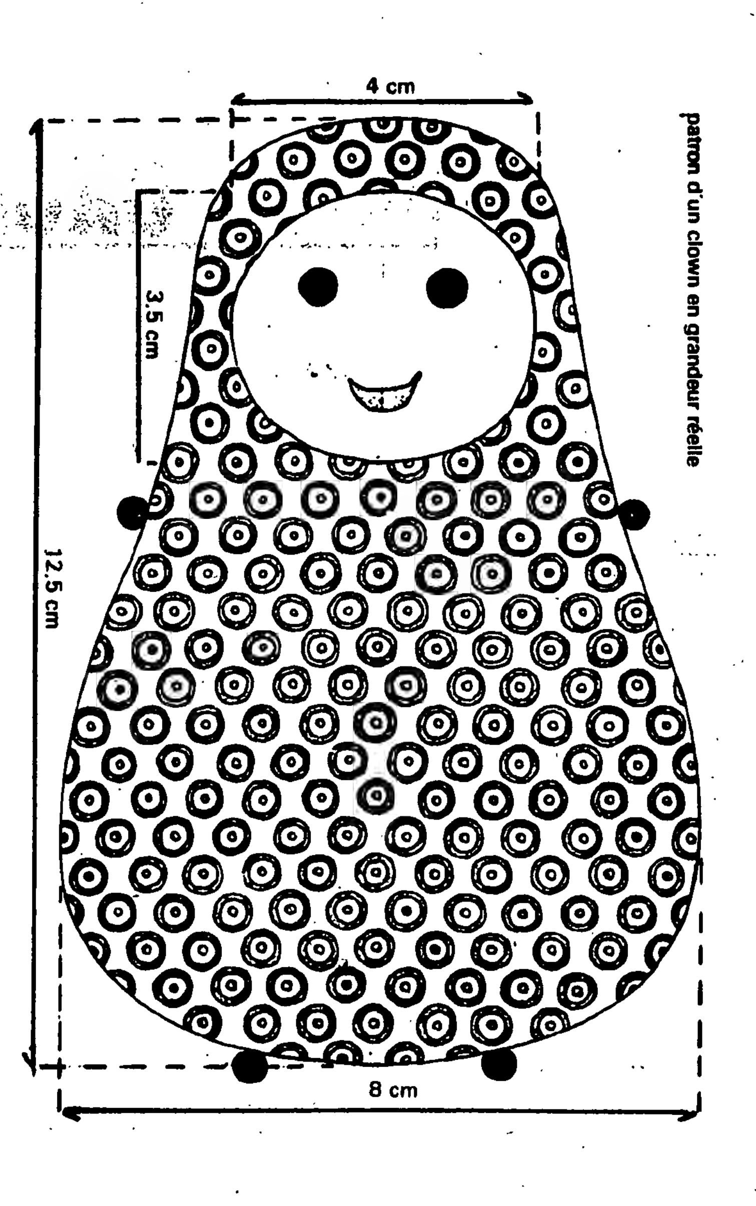
SOLUTIONS

UNE VILLE PAS COMME.....
1-Epicerie écrit à l'envers
2-La boutique est un magasin de mode.
3-La pompe à essence est au milieu de l'entré du garage.
4-Le pompiste met de l'essence dans le moteur.
5-Le triangle intersection est pointé en bas.
6-Rateau en guise d'antenne de télévision.
7- Enseigne représentant un cheval à l'Hotel du Lion.



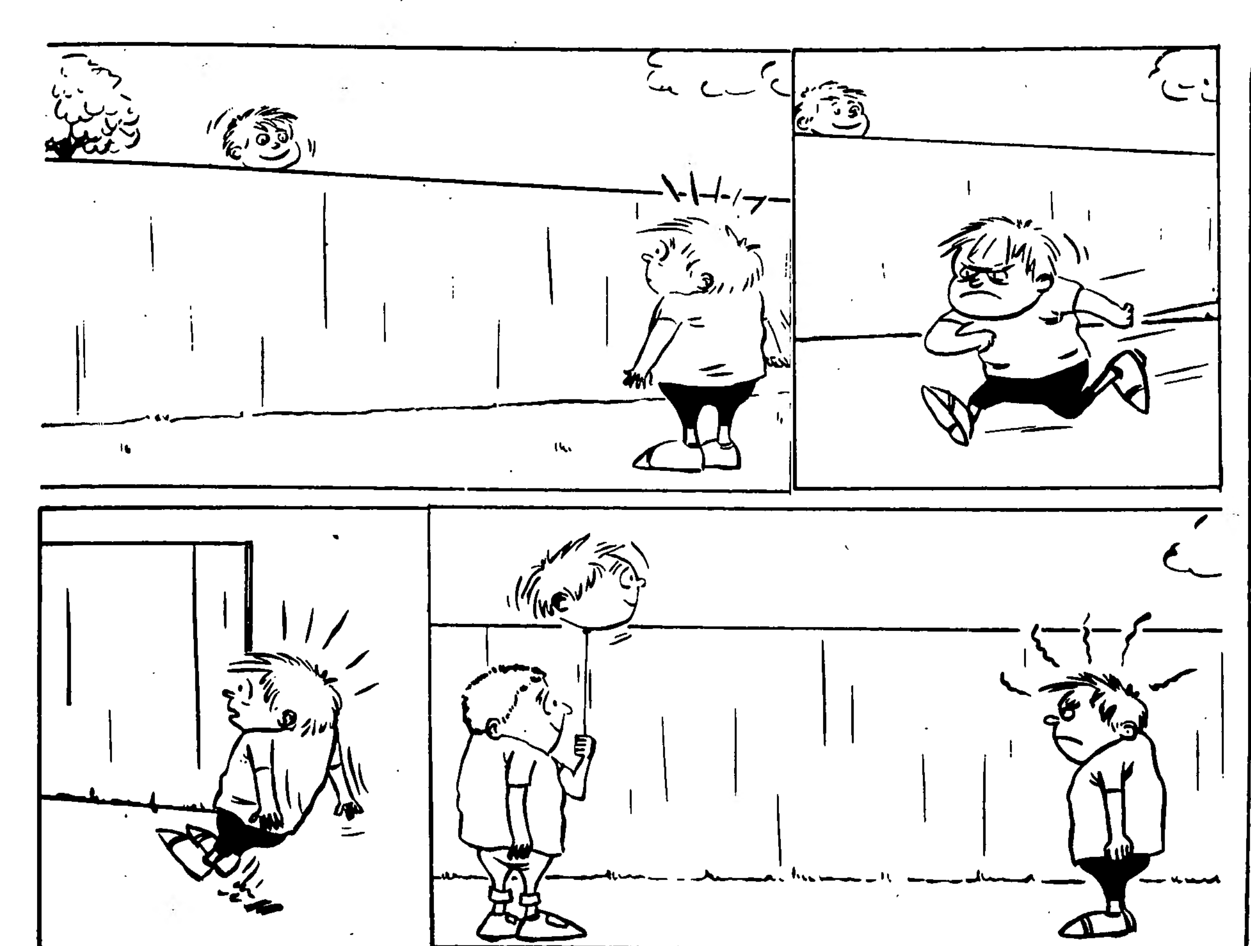
GUIRLANDE DE CLOWNS

Pour réaliser la guirlande de clowns, taillez en double le patron ci-joint, cousez le visage à la place indiquée au point de- côté, piquez tout autour en réservant 3 cm à la tête, retournez sur l'endroit, bourrez, fermez la couture, puis ajoutez les accessoires: 2 perles noires pour les yeux, perles de bois pour les bras et jambes, cheveux en laine, chapeau.



****

ROFFE



CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DE LA SEMAINE DERNIERE: salaud

GAGNANTE: Mme D. Pelletier, Edmonton

PRIX DE CETTE SEMAINE: "BIEN DORMIR" (le sommeil, l'insomnie, les somnifères, les rêves et les cauchemars...) de Dr James C. Paupst et Toni Robinson, Editions de l'Homme, 185 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHÉS
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

MOTS CACHES

O	F	P	R	E	S	S	I	O	N	E	Z	P	A	P
R	R	I	R	A	I	E	N	T	O	E	T	R	R	N
I	A	D	R	O	I	T	E	E	I	R	T	O	O	F
E	L	O	O	E	L	O	I	R	R	S	L	T	R	A
N	I	M	M	N	T	O	A	A	E	O	O	E	I	P
T	N	I	A	F	N	M	N	S	N	C	C	C	O	P
A	A	C	I	D	E	E	E	G	I	A	S	T	R	E
T	G	I	N	R	I	M	A	G	E	S	E	I	N	T
I	E	L	E	P	A	T	E	S	R	R	V	O	I	R
O	R	E	S	R	I	R	R	I	O	I	I	N	E	I
N	E	S	E	O	E	O	R	N	L	R	A	S	R	P
T	R	O	N	C	S	C	T	E	E	V	A	A	O	E
R	R	A	T	E	R	S	G	S	I	R	E	I	N	R
A	M	O	R	P	H	E	S	R	I	T	O	R	T	A
C	A	T	T	E	S	T	E	R	A	I	E	N	T	S

9 lettres cachées

Adroite
arts
amorphes
attesteraient
astre
aime

Coton
cerf

Domiciles

Etriperas

Gère

Image
idée

Loir

Mare

Noires
noire
nier
navire
nieront

Ordonne
oppression
orientation
oteras

Prolongation
pâtes
prote
prolonger
protection
poteront
privilèges
pralinage

Rater
rare
rotir
romaines
riraient
riez
rein
raser
rame
ramer

Tronc
trot
trésors
trocs
trac

Voir

ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 6 mai
Marcel AUBIN, Edmonton
Mme Auxiliatrice BESSETTE, Kelowna, C.B.
Emile A. DOUCETTE, Girouxville
Jean GOSSELIN, Guy
Mme Jeannine GUINDON, Falher
Philippe ROBERT, Grande Prairie
Fernand ROY, Edmonton

SAMEDI, le 7 mai
Roméo AMYOTTE, Mallaig
Alphonse BELANGER, Eel River Crossing, N.B.
Léonard BLANCHETTE, Vimy
Arthur BLANCHETTE, St-Paul
René BOILEAU, Edmonton
Réal CHAMPAGNE, Legal
Michel CHAUVET, Ottawa
Gilles HARVEY, Edmonton
Mlle Suzelle LAROCHELLE, St-Paul
Edouard LAVOIE, McLennan
Jean-Claude MAHE, Ste-Lina

DIMANCHE, le 8 mai
Camille BOUCHER, High Level
Paul CLOUTIER, Legal
Bernard FORTIN, St-Isidore
Donald GERVAIS, Mackenzie, C.B.
Marcel GOUDREAU, Beaumont
Victor RIOPEL, Picardville

LUNDI, le 9 mai
Maurice CHAUVET, Legal
Jean-Charles FORTIN, Fort Saskatchewan
Karl JOHANSSON, Beaumont
Mme Jeanne MERCIER, Guy
Abbé Rosaire MORIN, Montréal, Qué.
Sr Ellen O'NEILL, s.c.e., Edmonton
Gérard PEDNEAULT, Falher
Germain SASSEVILLE, Jean-Coté
Grégoire SIMMONS, Edmonton

MARDI, le 10 mai
Jean-Paul CAMPEAU, Fort Kent
Mme Emilienne CLOUTIER, McLennan
Marcel DOUCET, St-Albert
Emilien DUPUIS, Edmonton
Cyril GICQUEL, Nanaimo, C.B.
Roger LAMBERT, Guy
Robert LAVOIE, St-Isidore
Jean-François LEBIHAN, Paris, France
Armand POMERLEAU, St-Paul
Abbé Jean-C. ROUSSEAU, Brésil, S.A.
Richard TARDIF, Falher

MERCREDI, le 11 mai
Mme Marie-Annette BENOIT, Girouxville
Gérard CLAVEAU, Jean-Coté
Mme Louisette GAUCHER, Bonnyville
Raymond LAFLAMME, Falher
Thomas LAMONTAGNE, St-Paul
Jean-Pierre LETOURNEAU, Legal
Yves LEVASSEUR, Fort Kent
Richard MAGNAN, Beaumont

JEUDI, le 12 mai
Clément AUBIN, Falher
Mme Adèle DALLAIRE, Fort McMurray
Gilbert LEMIRE, Worsley
George SIMARD, Jean-Coté

INFORMATION/RECRUTEMENT RÉGIONAL

- MORINVILLE - LEGAL - Albert Blanchette 961-2243
- ST-PAUL - BONNYVILLE - LAC LA BICHE Antoine Mahé 635-2313
- RIVIERE-LA-PAIX Raymond Thibault 624-8196

RESPONSABLE PROVINCIAL : EUGENE TROTTIER
10008 - 109e rue Edmonton, T5J 1M5 429-7611

Le recrutement comprend la cotisation à l'ACFA, avec ou sans la participation au service de Sécurité familiale, et l'abonnement au Franco-Albertain.


Antoine Mahé

Travaux publics Canada — Public Works Canada

AVIS DE CHANGEMENT DE DATE D'APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné que la date pour la réception des soumissions pour le **"PROJET NO. 086563 - ESKIMO POINT, N.W.T. NURSING STATION - ADDITION AND ALTERATIONS"** qui était fixée au 28 avril 1977 a été reportée à 11h.30 a.m. (H.A.C.) le 12 mai 1977.

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur des Services financiers et administratifs, ministère des Travaux publics du Canada, 201-269 rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: 201-269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta.

Dépôt: $100.00

Les documents de soumission peuvent être consultés au Winnipeg Builders Exchange ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction, situés à Vancouver, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Régina et Toronto.

ENDROIT DU DEPOT:
Les sous contracteurs en mécanique et en électricité soumettront leurs applications au Winnipeg Bid Depository, situé au Winnipeg Builders Exchange, 290 rue Burnell, Winnipeg, Manitoba. Elles devront parvenir par plus tard que quarante-neuf heures et demie (49 1/2) avant la fermeture de la soumission principale, soit à 10h.00 a.m. (H.A.C.) le 10 mai 1977.

Ces soumissions devront être faites en conformité avec les dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

Si vous désirez plus de détails, contactez T. Cristall, directeur du projet, Number Ten Architectural Group, Winnipeg, Manitoba, Tél.: (204) 942-0981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réceptiondes documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. W. Widmeyer
Directeur des Services Financiers et administratifs, District du Manitoba

CARTES D'AFFAIRES

LEO AYOTTE AGENCIES LTD. Rep.: LEO AYOTTE Assurances générales Automobiles, maisons, etc. EDIFICE LA SURVIVANCE 10008 - 109e rue, Edmonton Bur.: 422-2912 — Rés.: 455-1833	**HUTTON UPHOLSTERING** Housses de toutes sortes Réparations de tentes et auvents Estimés gratuits 10542 - 96e rue Tél.: 424-6611	**DR R.D. BREAULT** **DR R.L. DUNNIGAN** **Dentistes** Strathcona Medical Dental Bldg Pièce 302, 8225 - 105e rue Tel.: 439-3797	**OPTICAL PRESCRIPTION** COLLEGE PLAZA 8217 - 112e rue PAUL J. LORIEAU Tel.: 439-5094	**IMPRIMERIE LA SURVIVANCE PRINTING** Marcel Doucet 10010 - 109e rue Tél.: 424-8267
ASSURANCES Denis J. Bérubé Représentant de la DOMINION compagnie d'assurance vie Bur.: 424-7271 Rés.: 986-6772 C.P. 14, Beaumont, Alta. T0C 0H0	**LE CARREFOUR** *livres, disques, cartes, etc.* 11217 avenue Jasper Edmonton, Alberta Tél.: 488-4432 Bonnyville: 826-5275 Falher: 837-2227 St-Paul: 645-4449	**EDMONTON RUBBER STAMP CO. LTD.** Fabricants d'estampes en caoutchouc et de sceaux 10127-102e rue Tél : 422-6927	**ESPACE À LOUER**	**BENOITON & ASSOCIES** Comptabilité - Impôt Imperial Lumber Building 208 - 10018 - 105e rue, Edmonton, Alta. Tél.: 424-6301 201-10029A - 100 ave. Grande Prairie Tél.: 532-3587 1130 - 102 ave. Dawson Creek, C.B. Tél.: 782-2840
ESPACE À LOUER	**DR PAUL HERVIEUX** **Dentiste** Edifice Glenora Professionnal 10204 - 125e rue Bur.: 452-2266 - Rés.: 454-3406	**DR R.J. SABOURIN** **DENTISTE** 213 Le Marchand Edmonton Bur.: 488-1880 - Rés.: 488-3713	**HECTOR R. THERRIEN;** **LACHMAN KING & CO.** Comptables agréés 442 Birks Building - Avenue Jasper et 104e rue, Edmonton, Alta. Tél.: 424-8121 (rés.): 465-6772	**J. P. R. (RON) COMEAULT** Représentant régional d'Assurance-vie des Chevaliers de Colomb Tél.: (403) 488-5653 Rés.: 423-4750 Centre Chevaliers de Colomb 10140-119e rue, Edmonton, Alberta
PUBLICITEC **DENIS LORD** Photographie générale Préparation d'instruments en publicité 7707-92 avenue Tél.: 466-2449	**Atelier B's CERAMIQUE** 5 1/2 miles au sud-est de PEACE RIVER Tél.: 624-8120 Articles en céramique, vente de matériaux	**Parkway Country** Guy Ouellette Vice-président PARKWAY COUNTRY PLYMOUTH CHRYSLER LTD. 13333 Fort Road Edmonton, Alberta Tél.: 478-4621	**JULIEN BOUCHER TRUCKING** R.R. 2, New Sarepta, Alta. Terre noire, sable, gravois. Services personnalisés. Tél.: 986-6871	



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau suivant du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta.

PROJET:
SERVICE CONTRACT - WINDOW CLEANING, SPRING AND FALL - FEDERAL BUILDING, OLIVER BUILDING, AND 109 ST. GOVERNMENT OF CANADA BUILDING, EDMONTON, ALBERTA

Date limite: le 18 mai 1977
Dépôt: nul

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; pièce 801, Edifice des Ressources Naturelles, 205-9e avenue, S.E., Calgary, Alberta; 1110 rue Georgia Ouest, Vancouver, C.-B.; 201 Edifice Fédéral, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba.

PROJET NO.: 003078
JASPER TOWNSITE IMPROVEMENTS 1977 - JASPER NATIONAL PARK, ALBERTA. WORK CONSISTS OF NEW STORM SEWERS, STREET SURFACING, CONCRETE CURB-GUTTER, SIDEWALKS AND RETAINING WALLS

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de la Roadbuilders Association, situés en C.-B., Alberta et au Manitoba.

Date limite: le 26 mai 1977
Dépôt: $250.00

Si vous désirez plus de détails, contactez:
R.S. Thomson, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-7066

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; pièce 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205-9e avenue S.E., Calgary, Alberta; pièce 701, Edifice Financial, Régina, Saskatchewan; 902 Spadina Crescent, Saskatoon, Saskatchewan; pièce 201, Edifice Fédéral, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 1444 rue Alberni, Vancouver, C.-B.

PROJET NO. 034347
COLD LAKE SCHOOL ADDITION, COLD LAKE INDIAN RESERVE 149, ALBERTA

Les documents de soumission peuvent être consultés, le 4 mai 1977 ou à une date ultérieure, aux bureaux de l'Association de construction, situés à Edmonton, Calgary, Régina, Saskatoon; à l'Amalgamated Construction Association de la C.-B. ainsi qu'au Winnipeg Builders Exchange, Winnipeg, Manitoba.

Date limite: le 27 mai 1977
Dépôt: $50.00

Si vous désirez plus de détails, contactez:
M. E. Bauckman, directeur du projet,
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-7714

ENDROIT DU DEPOT:

Les sous contracteurs et mécanique et en électricité soumettront leurs applications au Alberta Bid Depository situé à l'Association de construction d'Edmonton, 10415 - avenue Princess Elizabeth, Edmonton, Alberta. Elles devront parvenir pas plus tard que quarante-huit (48) heures avant la fermeture de la soumission principale. Ces soumissions devront être faites en conformité avec les dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau suivant du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta ainsi qu'au bureau de poste de Stony Plain, Alberta.

PROJET:
CONTRACT CLEANING, POST OFFICE, STONY PLAIN, ALBERTA

Date limite: le 20 mai 1977

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Canrailpass, le Canada tout entier dans votre poche.

VIA CN vous présente la formule de voyage **la plus économique** qui soit: Canrailpass! Bien connue en Europe et aux États-Unis, cette formule vous permet de voyager en voiture coach **n'importe quand et n'importe où** au Canada dans tous les trains et la plupart des autobus long-parcours VIA CN, et ce, pendant 30 jours. De plus, le nombre d'utilisations de la carte est **illimité!** Des réservations sont nécessaires pour certains trains. Moyennant supplément, vous pouvez voyager en Coach superconfort, en Club ou en voiture-lits.

Pour voyager entre les	Canada	Winnipeg vers l'ouest	Winnipeg vers l'est
16 sept. – 15 juin	$275	$125	$175
16 juin – 15 sept.	$325	$150	$200

Canrailpass est disponible chez votre agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs VIA CN.

Canrailpass: la clef des champs.

